

LUTTE CONTRE LE JEU PATHOLOGIQUE

Manque criant de ressources à Québec

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Les ressources pour les joueurs compulsifs ne suffisent pas à la demande dans la région de Québec, où il faut parfois jusqu'à trois mois pour obtenir de l'aide.

Directeur de l'organisation des services à l'Agence de la santé et des services sociaux de la région de Québec, Jacques Filion constate que les moyens ne sont pas à la hauteur des besoins. L'an dernier, la région a reçu 886 000 \$ pour aider les personnes aux prises avec des problèmes de jeu ; « il faudrait environ 1,5 million \$ », calcule M. Filion.

Le traitement pour les joueurs est confié au Centre de réadaptation Ubalde-Villeneuve, qui offre des services psychiatriques aux gens souffrant de dépendance, quelle qu'elle soit. L'an dernier, 480 joueurs compulsifs ont consulté, ce qui a coûté environ un demi-million de dollars. De ces personnes, environ 90 ont eu besoin d'un séjour dans un centre de thérapie. Facture : 170 000 \$.

Même si « le système roule bien quand même », M. Filion s'inquiète de voir la liste d'attente s'allonger. « Pour les services externes, on est rendu à deux, trois mois d'attente », déplore-t-il. Lorsqu'un joueur a besoin d'une intervention urgente, il doit se tourner vers le Centre de crise, puis attendre son tour pour un suivi psychologique. « Idéalement, il faudrait au moins 1,1 million \$ pour le traitement et 30 % de plus pour la prévention. »

Le reste de l'enveloppe est investi dans le soutien aux proches des joueurs pathologiques et dans des initiatives de sensibilisation. Parmi ces mesures, des visites sont effec-

tuées dans les endroits offrant des appareils de loterie vidéo (ALV) pour « faire en sorte que les gens comprennent que les machines, ce n'est pas intelligent », résume M. Filion.

Bien que le Casino de Charlevoix soit sur le territoire de l'Agence de Québec, ce sont les ALV qui posent le plus de problèmes dans la région. Il existe, depuis deux ans, un protocole d'intervention au cas où un joueur perde les pédales pendant qu'il est au casino. Il n'a pas été appliqué une seule fois l'année dernière. Par contre, une dizaine de personnes ont nécessité une intervention d'urgence dans les jours qui ont suivi l'épisode de jeu.

À l'échelle de la province, environ 25 millions \$ sont investis chaque année depuis 2001 pour contrer le jeu pathologique, une somme puisée à même les revenus nets de 1,6 milliard \$ de Loto-Québec. Le ministère de la Santé reçoit 17 millions \$. Une enveloppe de 3 millions \$ contribue aux programmes de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Loto-Québec met 6 millions \$ pour ses propres mesures.

Selon le rapport annuel 2005, les principales initiatives prises par la société d'État pour lutter contre le jeu pathologique sont un programme d'autoexclusion des casinos, des

Voir RESSOURCES en A 2 ➤

Plus d'information Page A 3



À l'échelle de la province, 25 millions \$ sont investis chaque année depuis 2001 pour contrer le jeu pathologique, une somme puisée à même les revenus de Loto-Québec.

Le 1^{er} janvier amène ses ajustements fiscaux

LOUIS TANGUAY
LTanguay@lesoleil.com

En tournant la page sur 2005, tous ceux qui reçoivent un chèque de paye devraient trouver un léger changement dans le calcul de leur salaire net.

Au total, un travailleur célibataire payé au salaire industriel moyen devrait pouvoir s'offrir chaque semaine une entrée au cinéma de plus que maintenant, à condition de choisir les heures de rabais. Avec 88 de plus dans ses poches, il ne pourra pas ajouter un mais soufflé.

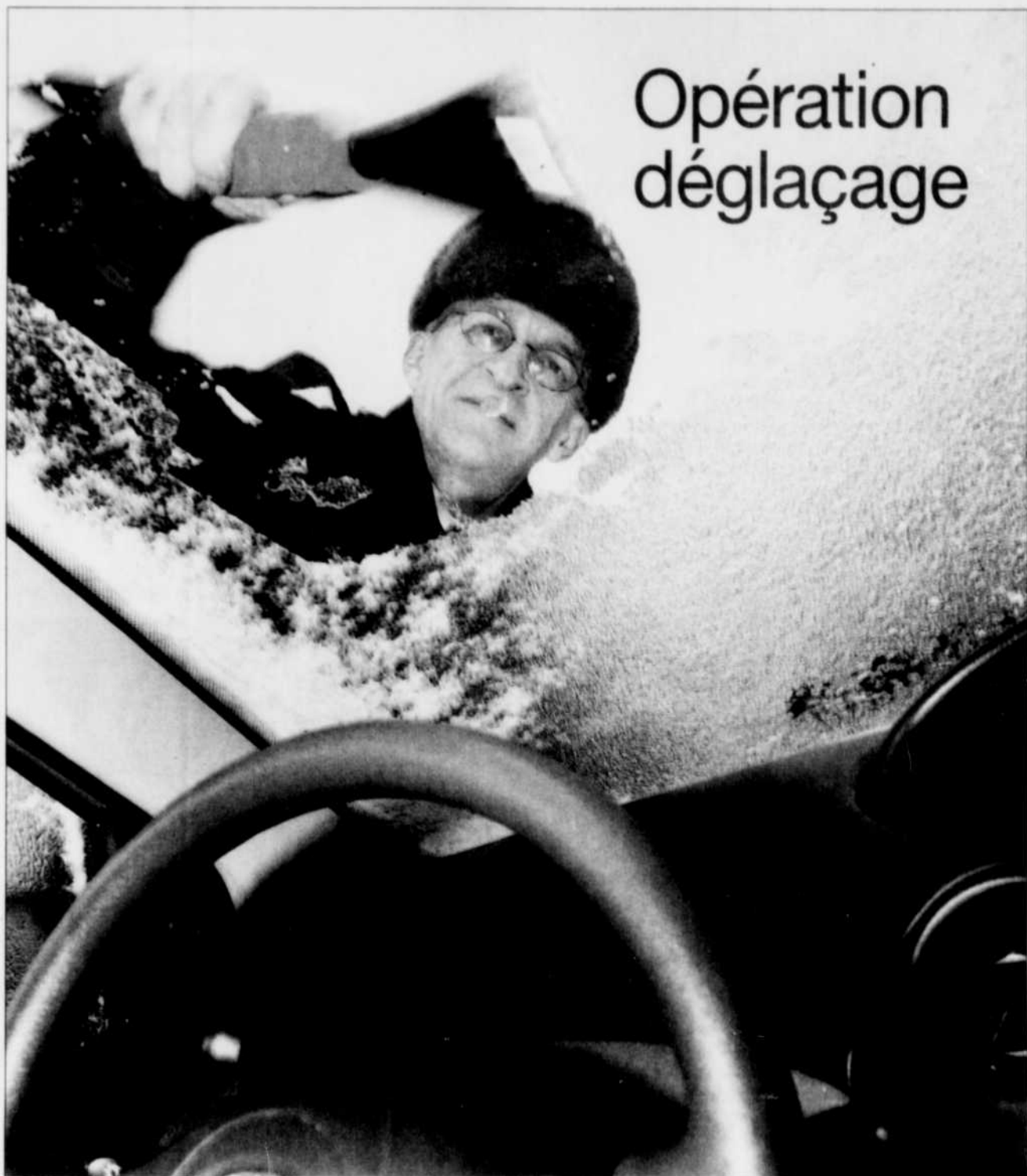
Par exemple, au Québec, on payera moins cher d'assurance-emploi, mais on cotisera à la caisse du nouveau Ré-

gime québécois d'assurance parentale (RQAP) ; on subira des retenues d'impôt un peu moins fortes, mais le plafond du revenu admissible aux cotisations au Régime des rentes du Québec passera de 41 100 \$ à 42 100 \$. Donc, si votre revenu atteint ce seuil, vous cotiserez comme salarié 1910 \$ à la RRQ en 2006, soit 49 \$ de plus que cette année.

Si vous êtes un travailleur autonome, multipliez tout cela par deux, pour compenser la cotisation versée par l'employeur d'un salarié.

En fait, les principales conditions fiscales qui affectent votre revenu net

Voir AJUSTEMENTS en A 2 ➤



Après la tempête, le verglas ! Les voyageurs qui pensent prendre la route aujourd'hui pour aller swinguer avec la parenté dans l'est de la province feraient mieux d'y penser à deux fois. En effet, entre 15 et 25 centimètres de neige devraient s'abattre sur les régions à l'est de Québec. Des avertissements de neige ou de pluie verglaçante sont en vigueur dans ces secteurs. Décidément, la température fait des siennes ces jours-ci et force les automobilistes, comme Roger Laliberté, à s'armer de patience ! À lire en page A 4.

POSSIBLE DÉLIT D'INITIÉ

Martin mise sur la bonne réputation de Ralph Goodale

OTTAWA (PC) — La réputation de « Monsieur Net » qu'avait Ralph Goodale sauvera-t-elle les libéraux à l'occasion des prochaines élections, ou causera-t-elle leur perte ? C'est là la grande question, alors qu'un scandale de délit d'initié vient menacer les espoirs du premier ministre Paul Martin d'être réélu le 23 janvier.

De toute évidence, M. Martin se fie à la réputation solide de son ministre des Finances, qu'on a toujours dit honnête et intègre, pour réussir à désamorcer une révélation qui a eu les effets d'une bombe. Il s'est d'ailleurs rangé derrière lui hier, assurant qu'il ne démissionnera pas malgré l'enquête de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) annoncée mercredi.

« J'ai entièrement confiance en Ralph Goodale, a lancé le chef libéral et premier ministre Paul Martin. Je connais très bien Ralph Goodale ; c'est

une personne de grande, grande intégrité. Et il ne démissionnera pas. »

La GRC a déclaré cette semaine qu'elle avait lancé une enquête criminelle à la suite d'allégations selon lesquelles l'annonce de M. Goodale du 23 novembre dernier ayant trait aux fiducies de revenu avait fait l'objet d'une fuite. Celle-ci aurait profité aux spéculateurs dans les heures qui ont précédé l'annonce officielle.

« La GRC a dit qu'il n'y a aucune preuve qui porte à croire que le ministre, que ses employés ou que le ministère a agi de manière inappropriée », a souligné Paul Martin.

En fait, M. Goodale a été l'un des rares membres du Parti libéral à ne pas voir sa réputation être affectée par le scandale des commandites. Il en a même bénéficié. À titre d'ancien ministre des Travaux publics qui a mis fin au Programme en 2002, il a été louangé par le juge John Gomery dans son rapport publié l'automne dernier.

M. Gomery a vanté M. Goodale pour avoir mis fin « aux abus » moins de 24 heures après s'être vu confier le ministère des Travaux publics. « Ces mesures élémentaires auraient dû être mises en pratique dès le départ », a écrit M. Gomery.

Même s'ils réclament maintenant sa démission, peu de membres des partis de l'opposition osent contredire M. Martin lorsque celui-ci vante la droiture de M. Goodale. « J'aime bien Ralph Goodale. C'est un homme très aimable, un homme bien », a reconnu le porte-parole des conservateurs en

Voir GOODALE en A 2 ➤

Plus d'information Page A 7

LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Ralph Goodale devrait-il se retirer pendant l'enquête de la GRC ?

ÉCRIVEZ-NOUS À opinion@lesoleil.com
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

À LIRE AUJOURD'HUI



■ **Augmentation des primes d'assurance-habitation** Page A 5
Une hausse des dommages causés par l'eau au cours des dernières années amène les compagnies d'assurances à réviser leurs tarifs pour l'an prochain. La hausse envisagée serait d'au moins 5 %.

SOMMAIRE

Agenda	B 8	Loteries	A 10
Bandes dessinées	B 9	Météo	S 16
Bourses	C 4	Mot mystère	B 9
Bridge	S 15	Mots croisés	B 9
Décès	C 6	Petites annonces	S 13
Horoscope	B 9	Télévision	B 4

MÉTÉO

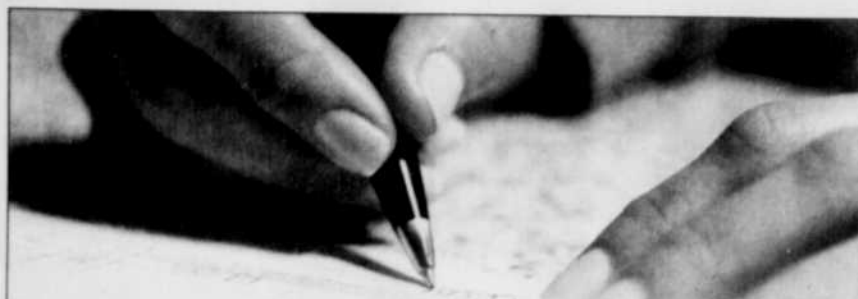
Max. -2, min. -19
Nuageux avec faible neige.
Détails page S 16.

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 108,5 cm L'an dernier : 99,3 cm
Cet hiver : 154,5 cm L'hiver dernier : 106,1 cm

QUÉBEC,
110^e ANNÉE, N° 3
FLORIDE, 2,10 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES



► Déductions à la source pour un célibataire gagnant 42 000 \$ par année*

	2006	2005	Changement
Impôt fédéral	100,40 \$	107,60 \$	- 7,20 \$
Impôt provincial	137,52 \$	139,54 \$	- 2,02 \$
Assurance-emploi	11,48 \$	14,62 \$	- 3,14 \$
RQAP (Régime québécois d'assurance parentale)	3,36 \$	—	+ 3,36 \$
RRQ (Régime des rentes du Québec)	36,74 \$	35,80 \$	+ 0,94 \$
TOTAL	289,50 \$	297,56 \$	- 8,06 \$

*(808 \$ par semaine sur 52 payes nivelées)

Sources : ARC et Revenu Québec

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

AJUSTEMENTS

Suite de la Une

seront indexées de 2,43 % au provincial et de 2,2 % au fédéral.

Les périodes de référence différentes pour mesurer l'évolution de l'indice des prix à la consommation aux deux ordres de gouvernement expliquent généralement cette légère différence, même si pour 2005 tous deux avaient établi l'indexation à 1,7 %.

Les paramètres modifiés incluent par exemple la déduction personnelle de base et le montant complémentaire, qui passent de 9330 \$ à 9555 \$ au provincial. Au fédéral, le montant de base sera haussé à 9039 \$, comparativement à 8148 \$ en 2005. Ici, on dépasse les 2,2 % à cause de l'augmentation décrétée dans le budget de février dernier.

Si, dans les nouvelles tables de cotisation fournies aux employeurs par les autorités fiscales, on compare le cas typique d'une personne imposée comme célibataire, sur un salaire de 42 000 \$, sa déduction pour l'impôt fédéral diminuera de 7,02 \$, tandis que la ponction pour le fisc québécois diminuera de 2,02 \$.

Le même individu aura aussi droit à une déduction de 500 \$ qui n'existait pas en 2005 au provincial.

Pour les salariés gagnant plus de 42 100 \$ ou de 39 000 \$, les cotisations au RRQ et à l'assurance-emploi ne sont toutefois pas réparties également entre 52 chèques de paye comme dans le tableau ci-contre. Le taux de prélèvement s'applique sur la totalité de leur revenu admissible jusqu'à ce que le plafond ait été atteint en cours d'année.

RENTES ET PRESTATIONS

Par contre, si vous recevez une rente de la RRQ ou du Régime de pension du Canada, ce revenu augmentera de 2,3 % le 1^{er} janvier. Supposons que vous avez commencé à recevoir en 2005 le montant mensuel maximal de 828 \$; votre chèque devrait monter à environ 847 \$.

Si vous commencez à recevoir la rente maximale en 2006, le montant de départ sera de 844 \$, au lieu de 828 \$.

Les rentes de conjoint survivant, d'invalidité ou d'orphelin seront aussi majorées dans la même proportion.

Les parents d'enfants de moins de 18 ans recevront quant à eux un paiement majoré de 2,43 %, au chapitre du programme provincial Soutien aux en-

► Montant maximal des prestations de régimes publics

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Actuel
PSV (Prestation de la sécurité de la vieillesse)	484,63 \$	479,63 \$
SRG (Supplément de revenu garanti)	593,97 \$	570,27 \$
Rente RRQ (Régime des rentes du Québec) débutant en 2006 à 65 ans	844,58 \$	828,75 \$
SOUTIEN AUX ENFANTS		
Un enfant	2049 \$	2000 \$
Deux enfants	3073 \$	3000 \$
Trois enfants	4097 \$	4000 \$
Quatre enfants	5633 \$	5500 \$

Sources : RRQ et DSC

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

fants. Chez les aînés, la Prestation de la sécurité de la vieillesse (PSV) est relevée de 2,3 %, pour être fixée à 484,63 \$.

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est aussi rajusté à la hausse et le plafond atteindra 593,97 \$. Dans les deux derniers cas, il s'agit d'ajustements trimestriels et non annuels.

PLUS TARD

En matière de dépenses prévisibles, ce n'est par ailleurs que le 15 janvier que le nouveau tarif d'affranchissement de 51 c s'appliquera aux lettres postées à destination du Canada.

En février, une hausse autorisée du prix du lait de transformation pourrait commencer à affecter marginalement le prix de produits de consommation comme le beurre, le fromage et le yogourt.

Sur le plan énergétique, Hydro-Québec attend une réponse à sa demande d'autorisation d'une hausse de tarifs d'au moins 3 % qui entrerait en vigueur le 1^{er} avril 2006 et à la même date au cours des sept années suivantes.

Chez Gaz Métro, le prix du gaz naturel lui-même n'est pas régi, mais une baisse du coût de transport de 1,2 % a été autorisée.

zaine de personnes à la maison L'Odyssée, spécialisée dans le traitement des joueurs à problèmes. Au total, 170 personnes ont reçu de l'aide l'an dernier.

Porte-parole de l'Agence de la santé de l'Outaouais, Martin St-Louis reconnaît que la région a « un peu d'avance » sur les autres, casino oblige. Au cours des deux dernières années, une enveloppe spéciale de 200 000 \$ a été octroyée pour une vaste campagne de prévention. « C'est la première fois qu'on avait les moyens pour ça », souligne M. St-Louis.

Comme ailleurs, la plupart des ressources sont concentrées pour l'aide psychologique. L'an dernier, la presque totalité des 415 000 \$ octroyés par le ministère est allée au centre Jellinek, qui a aidé environ 400 personnes. La plupart des joueurs ont eu droit à des consultations, d'autres ont occupé un des trois lits réservés pour des thérapies intensives de 28 jours.

En Mauricie, les ressources allouées aux joueurs compulsifs sont coordonnées par l'entremise de huit Tables de dépendances, qui ont comme mandat de coordonner toutes les ressources disponibles sur le territoire. Des services sont offerts dans les CLSC et un programme de dépistage est en préparation.

Les personnes âgées aux prises avec des problèmes de jeu font l'objet de démarches ciblées, entre autres par l'entremise d'outils adaptés à cette clientèle. « Pour les enfants et les adolescents, on ne sait pas encore sur quel pied danser. On est à regarder ça, comment on pourrait intervenir », informe Jean Baril, conseiller en programme à l'agence mauricienne, qui a reçu un peu plus de 600 000 \$ en 2004-2005.

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements 686-3344
1-866-686-3344
abonnements@lesoleil.com

Carrières et professions 686-3270

Petites annonces 844-4444
petitesannonces@lesoleil.com

Promotion 686-3342

Publicité détaillants 686-3435

Publicité générale 686-3270

Rédaction 686-3394
redaction@lesoleil.com

Renseignements 686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

GOODALE

Suite de la Une

matière de finances, Monte Solberg.

Malgré tout, les partis de l'opposition tentent de retourner la belle réputation de M. Goodale contre les libéraux. Ils affirment que les récentes révélations démontrent que la corruption est si répandue au sein du gouvernement que même le très honnête ministre des Finances n'y échappe pas.

Le porte-parole du Bloc québécois pour les questions de finances, Yvan Loubier, a dit que M. Goodale devrait démissionner ou que M. Martin devrait lui retirer ses dossiers jusqu'à la fin de l'enquête. « Il y a eu des fuites. Les allégations sont suffisamment sérieuses pour commander une enquête criminelle de la GRC. La GRC n'entame pas une enquête sans semblant de preuve », a dit Yvan Loubier.

Le chef du NPD, Jack Layton, a affirmé lui aussi qu'il était de rigueur, quand un ministre fait l'objet d'une en-

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

MISSION IMPOSSIBLE



« Où ça mène ? » Avec *Munich*, Steven Spielberg s'interroge de façon courageuse, sans le sentimentalisme qu'on lui connaît trop, sur l'escalade de violence de nos jours sombres. Bush n'appréciera pas.

Dans le cahier Cinéma

NOS SOCIÉTÉS EN BOURSE



Six compagnies ayant leur siège social dans la zone économique Québec-Chaudière-Appalaches se sont inscrites en Bourse en 2005 comparativement à quatre l'an dernier et à deux en 2003. Quelles sont-elles ? Quels sont leurs activités et leurs projets ?

Dans le cahier Économie

quête policière, que celui-ci abandonne ses fonctions.

M. Goodale a déjà refusé de démissionner, mais s'est dit prêt à collaborer à l'enquête.

La réputation d'homme droit de M. Goodale vient en partie du fait qu'il refuse de préconiser les tactiques partisans qui sont légion aujourd'hui en politique.

Les partis de l'opposition tentent de retourner la situation contre les libéraux

En 12 années de service au sein du Conseil des ministres, l'ancien chef du Parti libéral de la Saskatchewan s'est forgé une réputation de politicien apolitique, d'homme sérieux qui adore expliquer, en long et en large, les menus détails de la vie politique.

« Devant la caméra, ce que vous voyez, c'est le Ralph exubérant », a blagué son ancien conseiller David

MacInnis, qui est maintenant président de l'Association canadienne des pipelines de ressources énergétiques.

En privé, a indiqué M. MacInnis, M. Goodale est encore plus ennuyeux. Il fuit souvent les événements mondains afin de continuer à étudier ses dossiers. Toutefois, on le surprend parfois à chanter dans les environs de son bureau.

M. Goodale risque de ne jamais « illuminer le monde avec son charisme », a indiqué M. MacInnis, mais il estime que sa réputation d'homme silencieusement compétent et scrupuleusement honnête lui permettra, ainsi qu'au Parti libéral, de naviguer à bon port une fois l'orage passé.

« Le fait demeure qu'il s'agit de Ralph, que les gens auront confiance qu'il fera le ménage dans tout cela », a soutenu M. MacInnis, qui reconnaît toutefois que le bureau du premier ministre a sapé la réputation de M. Goodale au cours des 18 derniers mois en le forçant à réviser plusieurs fois le budget fédéral à des fins partisans.

ÉVÉNEMENT COLLECTIONS DESIGNERS

50% À 70%

DE RABAI SUR NOS VÊTEMENTS GRIFFES AUTOMNE



simons

PLACE STE-FOY

DSQUARED2

CoSTUME NATIONAL HOMME

John Balliano

ALEXANDER MQUEEN

VERSACE HOMME

VERSACE JEANS COUTURE

Paul Smith

NEIL BARRETT

CLASS roberto cavalli

J. LINDBERGH STOCKHOLM HOMME

MISSONI HOMME

M S I A M O

MARELLA

CYNTHIA STEFFE

American Retro

JA HOMME

KENZO

MARC AUREL

PHILOSOPHY

ACTUALITÉS

RECOURS COLLECTIF
CONTRE LOTO-QUÉBEC

Un long et difficile périple

Il faudra attendre l'automne 2007 pour qu'une première décision soit rendue

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ «Le recours collectif effectue un long et parfois difficile périple sous la gouverne du même juge désigné pour mener le bateau à destination.»

Le juge Gratien Duchesne, de la Cour supérieure, n'aurait su mieux dire dans un de ses jugements interlocutoires rendus dans l'affaire du recours collectif exercé par des joueurs pathologiques contre Loto-Québec. Demandée en 2001, l'autorisation d'exercer le recours a été accordée l'année suivante et on se trouve encore à plus d'un an de l'audition sur le fond de la question.

Celle-ci ne doit débiter qu'en février 2007 et on s'attend à ce qu'elle dure six mois. Il faut ensuite ajouter le délibéré du juge Duchesne, désigné pour piloter le dossier, et on se retrouve environ à l'automne de 2007 pour qu'on obtienne un premier jugement sur le fond.

Mais tout le monde convient d'ores et déjà que ce recours collectif franchira ensuite l'étape de la Cour d'appel pour atteindre finalement la Cour suprême. Donc, encore quelques années à patienter avant que justice soit enfin rendue.

À titre de comparaison, l'autorisation d'exercer un recours collectif par un groupe de résidents de Beauport contre Ciment Saint-Laurent a été demandée en 1993 et la cause n'a été plaidée en Cour d'appel qu'il y a quelques semaines. Entre-temps, une juge de la Cour supérieure a condamné Ciment Saint-Laurent à verser 15 millions \$ en indemnités à 2000 voisins de son ancienne cimenterie de Beauport.

ÉCHÉANCIER

Dans l'affaire impliquant Loto-Québec, l'action collective a fait jusque-là l'objet de nombreuses requêtes, d'objections, d'enquêtes et de cinq jugements interlocutoires. La société d'État n'a même pas encore produit sa défense.

D'après l'échéancier de la cause, elle devrait le faire en février. En janvier, auparavant, une date a été prévue pour que, le cas échéant, Loto-Québec puisse présenter une requête demandant au tribunal de réviser sa décision autorisant l'exercice du recours collectif s'il estime que les conditions requises ne sont plus remplies.

Après réception de la défense de Loto-Québec, si la cause survit encore à ce moment, les procureurs de Jean Brochu, l'avocat à l'origine du recours collectif par des joueurs pathologiques, pourront procéder à l'interrogatoire des personnes en autorité, voire des personnalités politiques, dont les noms seront évoqués dans la défense. Incidemment, le procureur des membres du recours, M^{re} Jean-Paul Michaud, a déjà laissé entendre qu'au procès, il pourrait fort bien assigner le ministre des Finances à témoigner.

Cet automne, d'ailleurs, Loto-Québec a eu son tour pour procéder à ses propres interrogatoires au préalable. Il s'agit de fait de la dernière étape franchie à ce jour. Durant deux semaines, en novembre et en décembre, 30 person-

nes se disant joueurs pathologiques ont été interrogées. Leurs noms avaient été tirés au hasard sur une liste de 147 membres du recours collectif. Une semaine durant, l'expert dont les services ont été retenus par M^{re} Jean-Paul Michaud, le procureur des membres du recours, a été interrogé à son tour.

DÉPENDANCES

Au début de l'année, LE SOLEIL rapportait que, d'après le rapport du psychologue Jean Leblond, c'est dans les appareils de loterie vidéo eux-mêmes que se trouve la clé de la dépendance de certains joueurs et non dans la personnalité de ces derniers, comme Loto-Québec semble s'approprier à le soutenir. Selon le psychologue, les appareils ont été conçus expressément pour attirer les joueurs pathologiques ou ceux à risque de le devenir. En jouant, ils développeraient une illusion de contrôle de la machine.

Les demandeurs allèguent que Loto-Québec connaissait les dangers des appareils qui comporteraient un piège et entraîneraient une dépendance chez une certaine proportion d'utilisateurs. Pourtant, on a omis de faire une mise en garde adéquate, lui reproche-t-on.

S'appuyant sur cette prémisse, les personnes devenues dépendantes en utilisant depuis 1993 les appareils de loterie vidéo réclament chacune 4800 \$ en guise de remboursement de leurs frais de thérapie pour joueurs pathologiques. De plus, chacun des quelque 119 000 membres inscrits jusqu'à maintenant aura la possibilité de réclamer individuellement des indemnités supplémentaires pour d'autres dommages entraînés par sa dépendance aux appareils de loterie vidéo.

Enfin, une somme de 119 millions \$, soit 1000 \$ par joueur, est réclamée à titre de dommages punitifs. Elle serait versée à une fondation indépendante pour subventionner la recherche, la prévention et le traitement des joueurs pathologiques.

L'enjeu total pour Loto-Québec s'élève donc à quelque 700 millions \$. Facile de comprendre pourquoi on progresse à pas de tortue dans le dossier...

Depuis que l'autorisation d'exercer le recours a été accordée, par ailleurs, d'autres acteurs se sont ajoutés aux joueurs pathologiques et à Loto-Québec. Ainsi, la compagnie Spielo Manufacturing est devenue intervenante tandis que Video Lottery Consultants et WMS Gaming ont été appelées en garantie par la société d'État, qui aurait éventuellement la possibilité de rejeter la responsabilité sur ces compagnies. Devant le tribunal, cela signifie aussi que pas moins de 10 avocats participent dorénavant à la danse.



Selon le psychologue Jean Leblond, les appareils de loterie vidéo ont été conçus expressément pour attirer les joueurs pathologiques ou ceux à risque de le devenir.



«Nous sommes prêts à négocier depuis le début», avance la directrice de l'hôtel, Louise Champagne.

MANOIR RICHELIEU

Appel à la reprise des pourparlers

Les employés sont en grève depuis le 25 août

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ CLERMONT — Avec comme trame de fond une guerre de chiffres, le président de la Fédération du commerce de la CSN, Jean Lortie, lance un appel à la reprise des pourparlers au Fairmont Le Manoir Richelieu, dont les 160 employés du secteur de l'hébergement sont en grève générale illimitée depuis le 25 août.

Il s'est écoulé trois mois depuis le dépôt par la CSN d'une proposition globale, mais non finale, sans que l'employeur n'y donne suite. Il y a bien eu à la fin octobre une rencontre traitant «des états d'âme de l'employeur», souligne M. Lortie, mais depuis, rien, «silence radio», pour reprendre les mots du président de la Fédération du commerce.

«Avant que la saison printanière commence, il nous faut reprendre le dialogue», dit-il.

Du côté du Manoir Richelieu, on ne commente toujours pas la négociation, encore moins les chiffres. «Nous sommes prêts à négocier depuis le début. Et c'est notre objectif, de négocier tant qu'il le faudra pour arriver à une entente», a réagi la directrice de l'hôtel, Louise Champagne, loin de fermer la porte à l'invitation de la CSN.

CONTRAT DE TROIS ANS RECHERCHÉ

La CSN recherche un contrat de travail conforme à la plateforme nationale, qui prévoit des augmentations de 3 %, 4 % et 4 % sur trois ans. À cela, elle ajoute un rattrapage salarial de 3 \$ l'heure en moyenne par classification d'emploi. Le salaire moyen d'une préposée aux chambres est de 11,16 \$, alors que celui consenti au Hilton Québec, avec le nouveau contrat de travail, atteint 15,61 \$ l'heure.

«Ce n'est pas parce qu'on vit en région qu'on est né pour un petit pain», insiste Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. Cette dernière rappelle que l'annulation d'une

trentaine d'événements entre janvier et juin ferait perdre plus de 15 000 heures de travail et des retombées économiques importantes pour le Manoir. «Selon nos calculs, c'est une perte pour le Manoir de 1,3 million \$ et en masse salariale de 188 000 \$. Il y a donc une marge de profit s'il n'avait pas annulé. Ce n'est pas vrai que Fairmont a des difficultés financières», dit-elle.

Elle faisait référence ici à une longue lettre signée par le directeur des relations professionnelles de la chaîne, John Martin, adressée aux syndicats le 7 décembre. On y fait état «de pertes de 1,5 million \$ depuis 2000», «d'une augmentation de la masse salariale de 3 millions \$ si on disait oui à toutes les demandes syndicales» et d'un taux d'occupation anticipé de 45,3 % en raison de la grève par opposition à un taux d'occupation visé de 58 % dans une situation idéale. Le tableau joint à la missive établit les pertes pour 2006 à 5433 nuitées et 17 188 couverts (restauration).

«Aux difficultés financières de Fairmont, je n'y crois absolument pas, s'il a des difficultés opérationnelles, nous sommes prêts à les entendre», ajoute M. Lortie, répétant que l'offre syndicale est loin d'être finale.

«Il y a cinq ans, ils nous ont demandé de leur donner une chance, ce que nous avons fait. Les employés du Manoir ont fait beaucoup pour ce qu'il est devenu aujourd'hui. On a attendu cinq ans, mais là, c'est donnant-donnant», dira en conclusion Louise Fortin, présidente du syndicat local, qui assure que le moral des troupes est bon.

Chaque employé reçoit actuellement 200 \$ par semaine en échange de 10 à 12 heures sur les piquets de grève. Durant ce temps des Fêtes, un panier de Noël de 175 \$ a aussi été remis aux grévistes, sans compter le soutien financier, à raison de 1 \$ par semaine pour les 9000 autres travailleurs CSN du secteur de l'hôtellerie du Québec.

Les négociations ont par ailleurs repris avec les représentants (FTQ-TUAC) des 375 autres employés toujours au travail au Manoir et qui doivent aussi renouveler leur convention collective. Des journées de négociation sont prévues en janvier.

L'employeur affirme éprouver des difficultés financières

Supergrille, Sudoku, Mots fléchés, Mots codés, 100 sur 100, Carrés magiques, Mots en liste, Mots en bulles et Alpha-Croisé.

Amusez-vous !

Le samedi 31 décembre

Des jeux, des jeux encore plus de jeux dans Le Soleil !

main
noue
orge
râle

3 lettres

dru
ers
lie
net
nom
nue
Spa
tir



Amnistie internationale poursuit le gouvernement canadien

L'organisation pour les droits de la personne réclame l'abolition d'une entente qui contreviendrait à la Constitution

(La Presse) — Les États-Unis expulsent des individus vers la torture, malgré leurs obligations internationales. Détiennent des demandeurs d'asile dans des conditions déplorables. Et pratiquent la discrimination à l'égard de certaines nationalités. Conséquemment, en refoulant des revendicateurs du statut de réfugiés vers son voisin du sud, le Canada contrevient à sa propre Constitution.

Voilà les arguments, pour le moins musclés, que l'organisation internationale des droits de la personne Amnistie internationale a confié dans une poursuite qu'elle a déposée hier devant la Cour fédérale du Canada en collabo-

ration avec le Conseil canadien des réfugiés et le Conseil canadien des églises.

Le but des trois organisations? Faire abroger par les cours du pays une entente canado-américaine qui fêtait son premier anniversaire hier.

Depuis le 29 décembre 2004, l'accord sur les tiers pays sûrs oblige les autorités canadiennes à refouler aux États-Unis les revendicateurs du statut de réfugiés qui se présentent aux postes-frontières s'ils ne satisfont pas à une des exemptions établies par le gouvernement.

En 2004, plus de 35% des 25 000 revendicateurs d'asile avaient choisi de

frapper à cette porte terrestre pour entrer au Canada. En décembre 2004, à la veille de l'entrée en vigueur de l'entente, 1100 personnes se sont ruées au seul poste-frontière de Fort Érié, séparant Buffalo de la vallée canadienne du Niagara, dans le but d'éviter le nouveau durcissement des règles.

PLUS BAS TAUX EN 25 ANS

Les plus récentes statistiques de Citoyenneté et Immigration Canada démontrent que le nombre de réfugiés à la frontière a diminué de moitié depuis l'entrée en vigueur de l'entente. Selon le Conseil canadien des réfugiés, qui a publié hier un rapport

sur la première année de l'accord, cette diminution a eu pour impact de faire chuter le nombre global de demandes d'asile au Canada à son plus bas en 25 ans. Tout juste 18 000 personnes ont demandé la protection des autorités canadiennes entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} décembre 2005.

Ces statistiques en chute libre ne passent pas inaperçues aux Nations unies. «La baisse du nombre de demandes au Canada est dramatique. Clairement, l'entente sur les tiers pays en est responsable», a dit hier la porte-parole du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) au Canada, Nanda Na Champassak.

Le flux de demandeurs d'asile dans le sens contraire, soit du Canada vers les États-Unis, est négligeable (moins de 200 personnes par année). Puisque le Canada a des critères plus flexibles et qu'il n'emprisonne pas les revendicateurs d'asile avec des prisonniers de droit commun, rares sont ceux qui préfèrent aller tenter leur chance de l'autre côté de la frontière.

Le pays de l'oncle Sam a longtemps refusé de signer l'entente sur le tiers pays sûr. Mais le 11 septembre 2001 et le resserrement des règles de sécurité à la frontière qui a suivi a eu raison des réticences de l'administration de George Bush.



L'ouragan Katrina a été la tempête la plus coûteuse de l'histoire.

Une année de cataclysmes naturels

■ (La Presse) — Nous avons commencé l'année atterrés par le tsunami le plus meurtrier de l'histoire moderne, et l'avons terminée à nettoyer les dégâts de l'ouragan Katrina — la tempête la plus coûteuse de l'histoire. Ainsi commence la rétrospective météo d'Environnement Canada pour l'année 2005, une année où les cataclysmes naturels se sont abattus à répétition sur la tête des habitants de la planète.

Le Canada a enregistré la plus forte quantité de pluie de son histoire

À l'échelle du globe, les records ont été fracassés de toutes parts. Selon l'Organisation météorologique mondiale, l'année 2005 a été la deuxième, au chapitre de la chaleur, ces 145 dernières années. La forêt tropicale amazonienne a connu son année la plus sèche en 10 ans. Tandis que le sud-est de l'Australie connaissait des sécheresses records, au sud de la Chine, on essayait des pluies torrentielles qui ont duré des semaines et inondé la région. L'Inde et le Pakistan ont goûté au pire des deux mondes. Les chaleurs meurtrières ont fait place à des moussons diluviennes, provoquant, là encore, des inondations.

Le sud de l'Europe a connu des chaleurs torrides et des incendies, tandis qu'à l'est, c'est l'eau qui envahissait de grandes zones de terre. Avec des pertes liées aux catastrophes naturelles totalisant 200 milliards \$, l'année a été l'une des plus coûteuses jamais connues. Sans compter la réduction de la couverture de glace en Arctique, qui, selon les climatologues, a atteint son point de non-retour: elle a fondu de 20% en 30 ans.

Le Canada a enregistré cette année la plus forte quantité de pluie de son histoire. Ce sont surtout les Albertains et les Manitobains qui ont subi les foudres de Dame Nature cette année. En juin, trois tempêtes majeures espacées d'une semaine ont provoqué des inondations historiques en Alberta, balayant les ponts et les routes et détruisant les égouts. À Calgary, une habitation sur 10 a subi des dommages. Le Manitoba, qui a pourtant un registre bien garni dans le domaine, a aussi subi la pire inondation généralisée de son histoire.

Le 19 août, une douzaine d'orages violents ont éclaté simultanément au-dessus du sud de l'Ontario, engendrant deux tornades. Bilan: 500 millions \$ de dommages, ce qui en fait la catastrophe naturelle la plus coûteuse de l'histoire ontarienne et la deuxième de l'histoire du pays.

Le Québec a été relativement épargné par les cataclysmes. «Ici, on se souviendra surtout de 2005 pour son bel été, souligne René Héroux, d'Environnement Canada. On a eu des températures bien au-dessus des normales.» Si le soleil a été au rendez-vous, le smog, par contre, y était aussi. Montréal a connu 12 épisodes de smog, qui s'est attardé chez nous jusqu'à la mi-septembre, du jamais vu.

«Les automnes vont être comme ça de plus en plus, croit M. Héroux. Ça s'inscrit bien dans les changements climatiques: des étés plus chauds qui s'étirent plus longtemps.» Parmi les autres événements marquants de 2005, Environnement Canada note les averses d'avril qui ont causé des inondations dans les Maritimes et la tempête de neige qui a laissé 41 centimètres de neige sur Montréal les 14 et 15 décembre.

L'est de la province y goûtera

Neige et pluie verglaçante au programme aujourd'hui

ANNE DROLET
ADrolet@lesoleil.com

Les voyageurs qui pensent prendre la route aujourd'hui pour aller swinguer avec la parenté dans l'est de la province feraient mieux de changer leurs plans.

C'est du moins ce que conseille René Héroux, météorologue pour Environnement Canada. «Ça va être l'enfer», image-t-il. M. Héroux ne serait pas surpris de la fermeture de certaines routes. En effet, entre 15 et 25 centimètres de neige devraient s'abattre sur les régions à l'est de Québec. Des avertissements de neige ou de pluie verglaçante sont en vigueur dans ces secteurs.

Par exemple, la partie nord de la péninsule recevra de la neige (Rimouski, Matane), alors que pour la Baie-des-Chaleurs et Chandler, on annonce plutôt de la pluie. Le long des régions côtières, on anticipe des vagues plus fortes qu'à l'accoutumée. L'eau pourrait monter plus loin dans les terres.

La capitale se trouve en quelque sorte en bordure de la tempête, signale le météorologue, et elle évitera le pire. Au moment de mettre sous presse, Environnement Canada prévoyait de la pluie verglaçante en fin de soirée hier se transformant en neige mêlée de grésil pendant la nuit. La région en recevrait entre 5 et 10 centimètres. Les précipitations devraient cesser tôt cet après-midi. Les vents du nord-est oscilleront entre 40 et 60 km/h.

Rien de bien dramatique pour Québec, donc, mais la température pourrait tout de même ralentir les déplacements, fait valoir M. Héroux. Ceux qui se dirigent vers l'ouest de la province peuvent y aller sans être inquiétés. Le verglas qui a donné bien des maux de tête aux piétons de Montréal et de l'Outaouais hier sera chose du passé.

SORTIES DE ROUTE

La Sûreté du Québec a recensé plusieurs sorties de route liées à la chaussée glissante sur la 20 Est, à la hauteur de Saint-Vallier. Aucun automobiliste n'a été blessé. La situation était calme dans le reste du réseau, a précisé le porte-parole, Marc Butz.

Hier, en début de soirée, Transports Québec avait identifié certaines routes où la chaussée était soit enneigée, soit glacée. Toutes les équipes sont prêtes à intervenir pour l'entretien des routes, même avec le congé des Fêtes, a précisé Martine Poitras, préposée aux renseignements.
<http://www.meteo.gc.ca>

BLITZ FINAL 3 JOURS

(SE TERMINE LE 30 DÉCEMBRE)

ACHETEZ UN 2005 OU LOUEZ UN 2006

Automatique
Climatiseur
Grelectr., CD

**5 168\$
RABAIS**

~~26 163\$~~
20 995\$
Transp. + prep. inc.
QUANTITÉS LIMITÉES

GALANT 2005

LES VÉHICULES
LES MIEUX
PROTÉGÉS
AU MONDE

10 ans/100 000 km
5 ans/100 000 km
5 ans/kilométrage illimité

**3 000\$
RABAIS**

~~16 993\$~~
13 993\$
Transp. + prep. inc.
QUANTITÉS LIMITÉES

LANCER 2005

Moteur 4 cyl. de 2 litres
AM/FM/CD 140 watts
Volant ajustable

Automatique
Climatiseur
Grelectr., CD

transp. et prep. inc.
259\$

OUTLANDER 2006

Location
0%
1^{er} paiement
gratuit

**QUÉBEC
MITSUBISHI**

1000, boul. Pierre-Bertrand sud, Varin, 682.2226 • 1.866.50MITSU
www.quebecmitsubishi.com

Moteur 4 cyl. de 2 litres
AM/FM/CD 140 watts
Boîte manuelle 5 vit.

transp. et prep. inc.
199\$

LANCER 2006

Location crédits, allocation de 20 000 km par année. La durée du bail est de 60 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus. Le Outlander est un modèle 2006, 2RM, 5 vit, CD1. Le Lancer est un modèle ES 2006, 5 vit, CD1. Versement initial pour le Lancer: 465\$ et 2 682\$ pour le Outlander.

**LE PLUS GROS
CONCESSIONNAIRE AU QUÉBEC**

Garantie recommandée CAA

MITSUBISHI MOTORS

ASSURANCE-HABITATION

Augmentation des primes en vue pour 2006

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ Votre prime d'assurance-habitation pourrait bien vous coûter plus cher en 2006. Une augmentation des dommages causés par l'eau au cours des dernières années amène les compagnies d'assurances à réviser leurs tarifs pour l'an prochain. La hausse envisagée serait d'au moins 5%.

C'est ce qu'affirment la plupart des compagnies d'assurances contactées par LE SOLEIL. «C'est sûr qu'il va y avoir une hausse, affirme Suzanne Michaud, porte-parole d'Industrielle Alliance. Au niveau des dégâts d'eau, on a connu dernièrement des années assez catastrophiques et ça va avoir un impact sur les primes en 2006.»

Même son de cloche chez Desjardins Assurances Générales. Encore une fois, les dommages reliés à l'eau sont en cause: ils représentaient 40% des indemnités versées en 2004 comparativement à 25% en 2000. «Et la tendance se poursuit», observe Gina Perreault, porte-parole chez Desjardins.

Les dommages reliés à l'eau sont en cause : ils représentent 40% des indemnités versées en 2004

Selon M^{me} Perreault, les pluies abondantes constituent le premier facteur qui explique la hausse des dégâts d'eau. Inondations et reflux d'égouts ont donné du fil à retordre à un nombre croissant de locataires et de propriétaires.

On remarque aussi chez Industrielle Alliance une augmentation des cas d'infiltration par le toit. «Plusieurs maisons qui ont été construites dans les années 60 vieillissent et les gens ne sont peut-être pas habitués à faire de l'entretien préventif. Les toitures et

chauffe-eau par exemple doivent être remplacés après une certaine période», rappelle M^{me} Michaud.

Pour la première fois depuis plusieurs années, les hausses devraient donc dépasser le taux d'inflation. «Les primes d'assurance-habitation étaient stables chez nous depuis au moins 1997, c'est-à-dire qu'elles suivaient le taux d'inflation, indique la porte-parole d'Industrielle Alliance. Cette année, les augmentations pourraient dépasser les 5%». Au cours des cinq dernières années, le taux moyen d'inflation était de 2,2%, selon la Banque du Canada.

Au Bureau d'assurance du Canada (BAC), le porte-parole Alexandre Royer indique qu'il est encore trop tôt pour confirmer cette tendance parmi ses membres.

Selon l'Autorité des marchés financiers, les sommes versées en indemnités reliées à l'assurance-habitation ont pourtant diminué de 4,6% au cours des cinq dernières années: elles s'élevaient à 815,5 millions \$ en 1999 (exprimées en dollars 2004) alors qu'elles représentaient 778,2 millions \$ l'an dernier.

ASSURANCE AUTO

Pour l'assurance auto, le scénario est différent: les prix pourraient demeurer stables. Certains parlent même, du bout des lèvres, d'une possible baisse puisque la fréquence de collision diminue d'année en année: elle a chuté de 13% entre 2001 et 2005, selon le Groupement des assureurs automobiles.



«C'est sûr qu'il va y avoir une hausse, affirme Suzanne Michaud, porte-parole d'Industrielle Alliance. Au niveau des dégâts d'eau, on a connu dernièrement des années assez catastrophiques et ça va avoir un impact sur les primes en 2006.»

La prime d'assurance auto a d'ailleurs diminué d'environ 1% de 2004 à 2005, passant de 721 \$ à 712 \$.

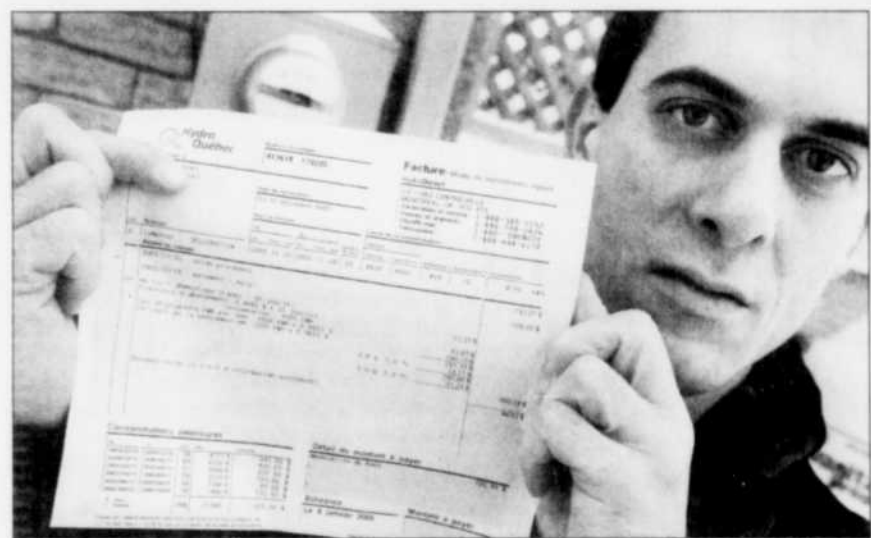
Une hausse est cependant à prévoir du côté de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). Elle a été annoncée en juin dernier par son

président, John Arbour, qui évoquait alors des hausses de 50% pour les automobilistes et jusqu'à 235% d'augmentation pour les motocyclistes.

Il a depuis rajusté le tir en précisant que les hausses pourraient être moins importantes que ce qu'il avait annoncé au départ.

En janvier prochain, le gouvernement Charest prévoit d'ailleurs entreprendre une tournée d'information sur la hausse des tarifs de la SAAQ. À la suite d'une consultation publique, un comité d'experts formulera des recommandations.

Le déficit accumulé par la SAAQ pour 2004 est de 617 millions \$.



Stéphane Dupont exhibe la facture «précoce» d'Hydro qui pourrait occasionner des frais d'intérêt si elle n'est pas acquittée à temps.

Des abonnés d'Hydro-Québec devront payer leur facture plus tôt

MARIE CAOUETTE
MCAouette@lesoleil.com

■ Attention! Attention, clients d'Hydro! Surveillez bien la date limite à laquelle vous devez acquitter votre dernière facture.

Vous faites peut-être partie des 25 000 clients résidentiels de la région de Québec, abonnés au service de versements égaux, qui ont reçu leur facture de décembre de 2 à 15 jours plus tôt qu'à l'habitude. Et qui devront donc payer plus tôt pour éviter une pénalité.

Les frais administratifs, facturés aux retardataires qui correspondent au profil-type du client résidentiel d'Hydro, seraient d'environ un dollar pour un retard de 15 jours.

Cette situation résulte de modifications apportées au système de facturation informatique... pour la clientèle d'affaires.

Un client attentif, Stéphane Dupont, domicilié à Charlesbourg, a signalé ce changement qui pourrait passer inaperçu auprès des clients adeptes des paiements pré-autorisés à date fixe.

Selon une porte-parole d'Hydro, Claire Trépanier, les consommateurs qui n'auront pas payé cette facture à temps devront s'adresser au service à la clientèle pour faire «sauter» la pénalité qui aura été ajoutée à leur état de compte. Dans tout le Québec, il y a environ 125 000 clients résidentiels qui sont affectés par cette facturation anormalement hâtive.

La pénalité est de 1,2% par mois. La facture moyenne des clients résidentiels est de 140 \$ plus taxes, indique M^{me} Trépanier. Un retard de 15 jours pourrait donc entraîner, pour ce consommateur moyen, une pénalité

d'un peu plus d'un dollar. Si les 125 000 clients touchés négligent de payer à temps, cela signifiera des revenus additionnels de 125 000 \$ pour Hydro, calculait M. Dupont.

SITUATION EXCEPTIONNELLE

Ces envois précoces constituent «une situation exceptionnelle», selon M^{me} Trépanier. Ils touchent les envois d'un seul cycle de facturation, habituellement faits entre le 21 décembre et le 3 janvier. Expédiée plus rapidement, cette facture s'applique à un nombre moins élevé de jours de consommation. Le cycle normal reprendra en janvier pour ces consommateurs.

Ces clients résidentiels écopent par la bande de changements effectués au système de facturation informatique de la clientèle d'affaires. «L'impact rend le système indisponible» pour les clients résidentiels entre ces deux dates. Un carton explicatif est joint à chaque facture, disait la porte-parole d'Hydro. Mais M. Dupont n'a rien vu de tel dans son enveloppe.

En 2007, ce sont les trois millions de consommateurs résidentiels d'Hydro qui subiront les effets du rajeunissement du système informatique de facturation de la société d'État. On «combinera plusieurs systèmes qui vont pouvoir se parler entre eux. Ce sera bénéfique dans le traitement des dossiers clients», selon M^{me} Trépanier.

Boxing Day

Jusqu'au 12 janvier

La Vie Sportive

Acheter moins, acheter mieux.

600, rue Bouvier, Québec / 418.623.8368 / www.viesportive.com

Google Earth inquiète le gouvernement américain

NEW YORK (©Libération) — La résidence du vice-président américain Dick Cheney à Washington est dans la pénombre. Du moins sur les photos aériennes diffusées par le service Google Earth, permettant d'afficher des vues de la planète entière, très précises dans le cas de dizaines de villes américaines.

C'est ce qu'ont observé certains utilisateurs qui se sont empressés de faire part de leur découverte au *New York Times*. Dans un article publié mercredi matin, sa chroniqueuse la plus teigneuse, Maureen Dowd, fustige Cheney, qui, avec son goût « pathologique du secret, transforme les États-Unis en chambre noire ».

La pénombre entourant la résidence de Dick Cheney cause une polémique

Google explique qu'il publie les photos telles qu'il les reçoit et n'est pas à l'origine des altérations. « Google Earth est bâti à partir d'informations accessibles auprès d'un grand nombre de sources commerciales ou publiques », explique une porte-parole.

Les photos publiées datent généralement d'un ou deux ans. En 2003, certains bâtiments officiels américains avaient été également rendus flous sur les cartes de la base de données

Mapquest. Le Secret Service, l'agence chargée de la protection des personnalités sur le sol américain, avait alors admis à demi-mot être à l'origine de ces retouches. Jointe au téléphone, l'agence se refuse aujourd'hui à tout commentaire.

SÉCURITÉ

Depuis son lancement en juin, Google Earth inquiète de nombreux gouvernements. Plusieurs responsables indiens se sont publiquement alarmés des risques soulevés par le service « pour la sécurité du pays », en raison de l'affichage de sites militaires ou de résidences officielles. Des préoccupations partagées par la Thaïlande ou la Corée du Sud. Le gouvernement indien vient d'ailleurs de décider la création d'un groupe d'experts sur la question.

Une majorité d'experts estiment cependant que de telles préoccupations n'ont pas lieu d'être. « C'est prendre les terroristes pour des imbéciles, estime John Pike, spécialiste des questions de défense et directeur du site *GlobalSecurity.org*, qui publie lui-même des photos satellite.

Avant Google Earth, n'importe qui pouvait se procurer les mêmes images pour quelques milliers de dollars. Celles des États-Unis sont disponibles gratuitement dans la même résolution depuis une dizaine d'années.

CONVENTION DE L'UNESCO SUR LA CULTURE

Première victoire du Québec sur la scène internationale

■ (PC) — Le Québec a remporté en 2005 sa première grande victoire diplomatique sur la scène internationale.

C'est à la suite d'une bataille de tous les instants menée depuis 10 ans que le Québec a convaincu le Canada et, par la suite, plusieurs autres pays de l'importance d'adopter une Convention internationale sur la diversité culturelle.

Le 20 octobre 2005, l'UNESCO, c'est-à-dire l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, adoptait cette convention par 148 voix contre 2. Seuls les États-Unis et Israël votaient à l'encontre de ce document.

L'entente devra être ratifiée par au moins 30 pays avant d'entrer en vigueur. À ce moment, elle garantira aux gouvernements le droit de subventionner et de protéger leur culture sans enfreindre pour autant les règles économiques mondiales de libre-échange qui gèrent le commerce international.

Dès 1984, alors que le traité de libre-échange impliquant le Canada et les États-Unis commençait à être débattu, le Québec insistait pour que les industries culturelles soient exclues des dispositions du traité. Le 16 juin 1999, le gouvernement québécois a officiellement déclaré qu'il favorisait la ratification d'un instrument international sur la diversité culturelle, afin de garantir aux États le droit de soutenir leurs artistes et leurs créateurs.

C'est la ministre des Affaires internationales du temps, Louise Beaudoin, qui se révélait l'avocate la plus convaincante de cette mesure. Elle avait notamment plai-

dé la cause auprès du premier ministre du Québec Lucien Bouchard et du premier ministre de France, Lionel Jospin.

M^{me} Copps a réuni les ministres de la Culture de plusieurs pays dans un Réseau international pour mener la bataille. Les pays francophones ont été sensibilisés à l'importance de se joindre au groupe lors des Sommets de la Francophonie de Beyrouth (Liban, 2002) et d'Ouagadougou (Burkina Faso, 2004).

Au Québec, le gouvernement dirigé par Jean Charest poursuivait dans ce dossier la bataille engagée par le précédent gouvernement péquiste. En octobre 2003, le directeur général de l'UNESCO recevait le mandat de préparer pour 2005 un projet de Convention qui serait débattu lors de l'assemblée générale de l'organisme.

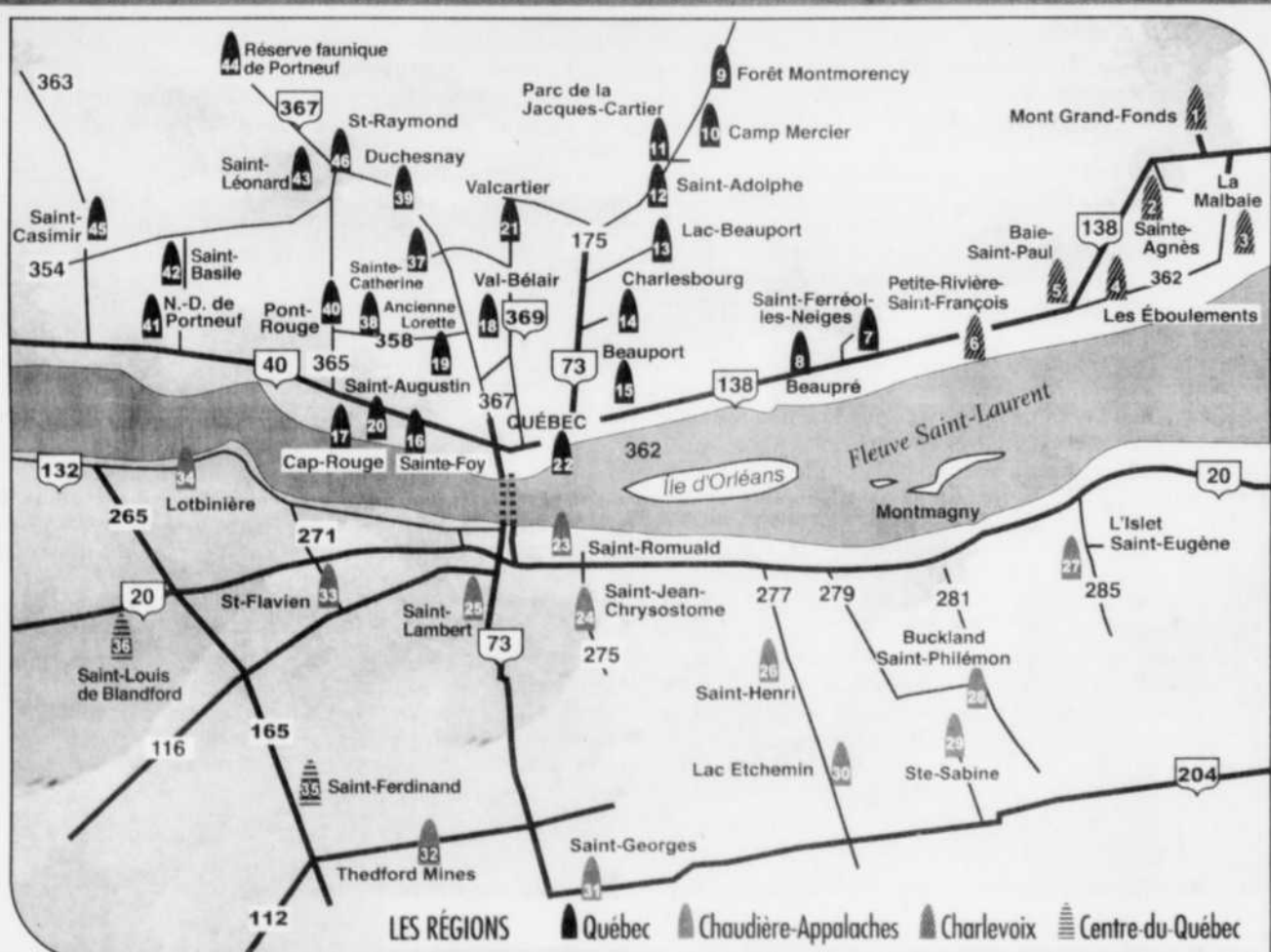
Un juriste québécois de notoriété internationale, M^{re} Ivan Bernier, a été mêlé de près à la rédaction du projet de texte. Les dispositions majeures de la Convention sont les suivantes. Les premiers articles affirment le droit de chaque pays de formuler et de mettre en œuvre des politiques culturelles, et de créer un environnement propice à leur diffusion. D'autres articles proclament que la Convention n'est pas subordonnée aux autres traités internationaux, notamment les traités de libre-échange.

On voit ici l'importance de ces mesures. Elles donnent à des petits pays des moyens de contrôler toute invasion culturelle de leur territoire par des œuvres étrangères, par exemple en fixant des quotas ou en subventionnant les producteurs ou les artistes locaux.



Louise Beaudoin

Sur la BONNE PISTE



QUÉBEC

LAC-BEAUPORT

LES SENTIERS DU MOULIN :

36 km (patinoir), 9 km (patin). Raquette : 20 km. Services : rest., refuges chauffés au bois, salle de fart., sent. patrouilles, cours Jack Rabbit, bout. de loc., loc. de refuge, loc. de refuge. Tarifs : ski adm. : 11\$, 14-20 et 60+ : 9\$, 7-13 : 5\$, 6- : gratuit / Raquette adm. : 5\$, 14-20 et 60+ : 4\$, 7-13 : 3\$, 6- : gratuit. 99, chemin du Moulin (418) 849-9652. www.sentiernumoulin.com

PONT-ROUGE

CENTRE DE PLEIN AIR DANSEREAU :

Situé en bordure de la rivière Jacques-Cartier, Pont-Rouge vous invite à faire du ski, de la raquette et de la marche dans un panorama enchanteur. Adulte : 5\$, gratuit pour les moins de 13 ans. (418) 873-4150

PORTNEUF

LE CENTRE NATURE, SAINT-BASILE :

À 40 min de Québec, sur un site enchanteur, 36 km linéaires de sent., (7 pistes) bien entretenus et signalisés. Sent. de marche et de rag. Glissades familiales avec remonte-pente. Loc. d'équip., rest., loc. de salle pour gr. Réservations : (418) 329-3177. www.lecentrenature.com; info@lecentrenature.com

QUÉBEC

CENTRE PLEIN AIR CASTOR :

Ouvert au public. Accès aut. Henri-IV N., sortie Montebello, boul. Valcartier N., garnison Valcartier. Sentières : 94,5 km, doubles traces et aménagées pour le pas de patin sur tout le réseau. Refuge chauffé. Services : chalet d'accueil, casse-croûte, bar, salle de fartage, bout. de loc., resto sur réservation, sentiers patrouilles, sentiers de raquette. Info : (418) 844-3272

PLAINES D'ABRAHAM :

Offrez-vous une vue saisissante sur le fleuve et skiez gratuitement au cœur de Québec. 14 km de pistes de ski (faciles, intermédiaires, patin) et 5 km de sentiers de marche. Salle de fartage et 2 relais chauffés. État des pistes : 648-4212. Location (skis, raquettes) : 648-2586.

SKI DE FOND CHARLESBOURG :

À quelques min de chez vous : 30 km de sentiers classiques, 18 km de marche sur neige, 10 km de raquette, 2 refuges. Chalet d'accueil : rest., loc., salle de fartage. Aut. 73 N., sortie 155, Georges-Muir, 375, de l'Aventure (via Dublin). Info : (418) 849-9064.

RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

CAMP MERCIER :

Situé au km 93 (route 175) dans la Réserve faunique des Laurentides, 79 km linéaires de sentiers de ski et 17 km pour la raquette. Tous les jours de 8 h à 16 h (30, cafétéria, bout. de loc., 8 relais chauffés. Hébergement en chalets disp. Réserv. : 1 800 868-6527; info : (418) 848-2422; cond. : 911; www.sepaq.com ou (418) 848-1037

LA FORÊT MONTMORENCY DE L'UNIVERSITÉ LAVAL :

Passez une journée et vous y reviendrez! Amoureux de la nature, du sport et de calme, vous serez enchanté par l'accueil chaleureux de la forêt Montmorency. Que ce soit une journée ou un séjour, nous pouvons répondre à vos besoins. En chambre ou en refuge, vous pourrez profiter des activités (ski de fond, raquettes, patin, glissades, etc.) tout en ayant accès à notre service de cafétéria, nos salles de foyer et salle de jeux. Venez profiter des joies de l'hiver avec la forêt Montmorency. Ski de fond sur 10 km linéaires depuis 6 semaines! Pour nous joindre : (418) 846-2046 ou www.stfl.laval.ca/tm

SAINT-ADOLPHE (STONEHAM)

LE REFUGE :

Aut. 175, de Chicoutimi, St-Adolphe, 30 km de Québec. 45 km de sentiers. 8 pistes faciles, 3 interm., 6 diff. et 1 de pas de patin. Chalet d'accueil, salle de fartage, casse-croûte, atmosphère familiale (418) 848-6155, (418) 849-0342

SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

LE CHEMIN DE LA LISEUSE :

Accès : autoroute 40, sortie 295, route de Fossambault, rue Rouleau, Louis-Joliet Nord, direction Parc du Grand-Héron. À 30 km de Québec. Info : (418) 875-0854 ou (418) 875-0638. Sentier de 14 km longeant la rivière Jacques-Cartier, jonction avec le réseau et 45 pour les non-résidents, 15 ans et + : gratuit. Saisonnière : 25\$. Service : chalet d'accueil. www.gestionsportsactivites.com

STATION TOURISTIQUE DUCHESNAY :

BAZAR le 12 novembre. Ski de fond (classique) 70 km, pas de patin/skiing 25 km, raquette 35 km. 5 relais chauffés, location-réparation-préparation. Prog. Jack Rabbit. Abonnement saison. Info (418) 875-2711 ext. 262, www.sepaq.com

MONT SAINTE-ANNE / SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

LE PLUS GRAND CENTRE DE SKI DE FOND AU CANADA!

Le paysage est superbe! 137 km disponibles au pas classique et 95 km au pas de patin! Demandez votre carte d'adhésion. Faire du ski de fond est une belle résolution pour 2006! Abonnement à seulement 209\$/adulte et 67\$/enfant. www.mont-sainte-anne.com/skidefond (418) 827-4561 poste 408

CHARLEVOIX

LA MALBAIE

MONT GRANDS FONDS :

Situé à 90 minutes de Québec, le secret le mieux gardé en sport de glisse se dévoile : 160 km de ski de fond dont 30 km de pas de patin, 4 relais chauffés, 26 km de raquette, sans compter les conditions de neige exceptionnelles. Fortais ski-hébergement disponibles. Informez-vous au 1 877 865-0095. www.montgrandfonds.com

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

SENTIER DES CAPS DE CHARLEVOIX :

Le charme du mariage entre le fleuve et la montagne. Ski de fond tracé, ski nordique et sentiers de raquette. Descente extrême en raquette avec remonte-pente. Loc. d'équipement, fartage, service de guide, hébergement en refuge, relais, longue randonnée. 1 866 823-1117 www.sentiernescaps.com

CHAUDIÈRE-APPALACHES

MASSIF DU SUD / BUCKLAND

MASSIF DU SUD :

Le paradis du skieur de fond. 56 km de sentiers, 5 refuges chauffés, nouveau chalet de fartage. Votre plus belle expérience cette année : une randonnée de 16 km à partir du sommet avec remonte mécanique. Prix spéciaux pour famille et groupe. Nouveau cette année : pas de patin et d'excellentes conditions en tout temps, avec notre nouvelle dameuse. Aut. 20, sortie 337, 90 km de Québec. www.quebecweb.com/massifdusud/carte.asp. Info : (418) 469-3676

SAINT-EUGÈNE (L'ISLET)

CLUB SPORT LES APPALACHES :

130 km à l'est de Québec, 60 km de sentiers dans des paysages enchanteurs. Salle de fart., loc., rest., 5 refuges chauffés. Tarifs : 7\$, 12\$, 15\$, 18\$, 22\$, 25\$, 28\$, 32\$, 35\$, 38\$, 42\$, 45\$, 48\$, 52\$, 55\$, 58\$, 62\$, 65\$, 68\$, 72\$, 75\$, 78\$, 82\$, 85\$, 88\$, 92\$, 95\$, 98\$, 102\$, 105\$, 108\$, 112\$, 115\$, 118\$, 122\$, 125\$, 128\$, 132\$, 135\$, 138\$, 142\$, 145\$, 148\$, 152\$, 155\$, 158\$, 162\$, 165\$, 168\$, 172\$, 175\$, 178\$, 182\$, 185\$, 188\$, 192\$, 195\$, 198\$, 202\$, 205\$, 208\$, 212\$, 215\$, 218\$, 222\$, 225\$, 228\$, 232\$, 235\$, 238\$, 242\$, 245\$, 248\$, 252\$, 255\$, 258\$, 262\$, 265\$, 268\$, 272\$, 275\$, 278\$, 282\$, 285\$, 288\$, 292\$, 295\$, 298\$, 302\$, 305\$, 308\$, 312\$, 315\$, 318\$, 322\$, 325\$, 328\$, 332\$, 335\$, 338\$, 342\$, 345\$, 348\$, 352\$, 355\$, 358\$, 362\$, 365\$, 368\$, 372\$, 375\$, 378\$, 382\$, 385\$, 388\$, 392\$, 395\$, 398\$, 402\$, 405\$, 408\$, 412\$, 415\$, 418\$, 422\$, 425\$, 428\$, 432\$, 435\$, 438\$, 442\$, 445\$, 448\$, 452\$, 455\$, 458\$, 462\$, 465\$, 468\$, 472\$, 475\$, 478\$, 482\$, 485\$, 488\$, 492\$, 495\$, 498\$, 502\$, 505\$, 508\$, 512\$, 515\$, 518\$, 522\$, 525\$, 528\$, 532\$, 535\$, 538\$, 542\$, 545\$, 548\$, 552\$, 555\$, 558\$, 562\$, 565\$, 568\$, 572\$, 575\$, 578\$, 582\$, 585\$, 588\$, 592\$, 595\$, 598\$, 602\$, 605\$, 608\$, 612\$, 615\$, 618\$, 622\$, 625\$, 628\$, 632\$, 635\$, 638\$, 642\$, 645\$, 648\$, 652\$, 655\$, 658\$, 662\$, 665\$, 668\$, 672\$, 675\$, 678\$, 682\$, 685\$, 688\$, 692\$, 695\$, 698\$, 702\$, 705\$, 708\$, 712\$, 715\$, 718\$, 722\$, 725\$, 728\$, 732\$, 735\$, 738\$, 742\$, 745\$, 748\$, 752\$, 755\$, 758\$, 762\$, 765\$, 768\$, 772\$, 775\$, 778\$, 782\$, 785\$, 788\$, 792\$, 795\$, 798\$, 802\$, 805\$, 808\$, 812\$, 815\$, 818\$, 822\$, 825\$, 828\$, 832\$, 835\$, 838\$, 842\$, 845\$, 848\$, 852\$, 855\$, 858\$, 862\$, 865\$, 868\$, 872\$, 875\$, 878\$, 882\$, 885\$, 888\$, 892\$, 895\$, 898\$, 902\$, 905\$, 908\$, 912\$, 915\$, 918\$, 922\$, 925\$, 928\$, 932\$, 935\$, 938\$, 942\$, 945\$, 948\$, 952\$, 955\$, 958\$, 962\$, 965\$, 968\$, 972\$, 975\$, 978\$, 982\$, 985\$, 988\$, 992\$, 995\$, 998\$, 1002\$, 1005\$, 1008\$, 1012\$, 1015\$, 1018\$, 1022\$, 1025\$, 1028\$, 1032\$, 1035\$, 1038\$, 1042\$, 1045\$, 1048\$, 1052\$, 1055\$, 1058\$, 1062\$, 1065\$, 1068\$, 1072\$, 1075\$, 1078\$, 1082\$, 1085\$, 1088\$, 1092\$, 1095\$, 1098\$, 1102\$, 1105\$, 1108\$, 1112\$, 1115\$, 1118\$, 1122\$, 1125\$, 1128\$, 1132\$, 1135\$, 1138\$, 1142\$, 1145\$, 1148\$, 1152\$, 1155\$, 1158\$, 1162\$, 1165\$, 1168\$, 1172\$, 1175\$, 1178\$, 1182\$, 1185\$, 1188\$, 1192\$, 1195\$, 1198\$, 1202\$, 1205\$, 1208\$, 1212\$, 1215\$, 1218\$, 1222\$, 1225\$, 1228\$, 1232\$, 1235\$, 1238\$, 1242\$, 1245\$, 1248\$, 1252\$, 1255\$, 1258\$, 1262\$, 1265\$, 1268\$, 1272\$, 1275\$, 1278\$, 1282\$, 1285\$, 1288\$, 1292\$, 1295\$, 1298\$, 1302\$, 1305\$, 1308\$, 1312\$, 1315\$, 1318\$, 1322\$, 1325\$, 1328\$, 1332\$, 1335\$, 1338\$, 1342\$, 1345\$, 1348\$, 1352\$, 1355\$, 1358\$, 1362\$, 1365\$, 1368\$, 1372\$, 1375\$, 1378\$, 1382\$, 1385\$, 1388\$, 1392\$, 1395\$, 1398\$, 1402\$, 1405\$, 1408\$, 1412\$, 1415\$, 1418\$, 1422\$, 1425\$, 1428\$, 1432\$, 1435\$, 1438\$, 1442\$, 1445\$, 1448\$, 1452\$, 1455\$, 1458\$, 1462\$, 1465\$, 1468\$, 1472\$, 1475\$, 1478\$, 1482\$, 1485\$, 1488\$, 1492\$, 1495\$, 1498\$, 1502\$, 1505\$, 1508\$, 1512\$, 1515\$, 1518\$, 1522\$, 1525\$, 1528\$, 1532\$, 1535\$, 1538\$, 1542\$, 1545\$, 1548\$, 1552\$, 1555\$, 1558\$, 1562\$, 1565\$, 1568\$, 1572\$, 1575\$, 1578\$, 1582\$, 1585\$, 1588\$, 1592\$, 1595\$, 1598\$, 1602\$, 1605\$, 1608\$, 1612\$, 1615\$, 1618\$, 1622\$, 1625\$, 1628\$, 1632\$, 1635\$, 1638\$, 1642\$, 1645\$, 1648\$, 1652\$, 1655\$, 1658\$, 1662\$, 1665\$, 1668\$, 1672\$, 1675\$, 1678\$, 1682\$, 1685\$, 1688\$, 1692\$, 1695\$, 1698\$, 1702\$, 1705\$, 1708\$, 1712\$, 1715\$, 1718\$, 1722\$, 1725\$, 1728\$, 1732\$, 1735\$, 1738\$, 1742\$, 1745\$, 1748\$, 1752\$, 1755\$, 1758\$, 1762\$, 1765\$, 1768\$, 1772\$, 1775\$, 1778\$, 1782\$, 1785\$, 1788\$, 1792\$, 1795\$, 1798\$, 1802\$, 1805\$, 1808\$, 1812\$, 1815\$, 1818\$, 1822\$, 1825\$, 1828\$, 1832\$, 1835\$, 1838\$, 1842\$, 1845\$, 1848\$, 1852\$, 1855\$, 1858\$, 1862\$, 1865\$, 1868\$, 1872\$, 1875\$, 1878\$, 1882\$, 1885\$, 1888\$, 1892\$, 1895\$, 1898\$, 1902\$, 1905\$, 1908\$, 1912\$, 1915\$, 1918\$, 1922\$, 1925\$, 1928\$, 1932\$, 1935\$, 1938\$, 1942\$, 1945\$, 1948\$, 1952\$, 1955\$, 1958\$, 1962\$, 1965\$, 1968\$, 1972\$, 1975\$, 1978\$, 1982\$, 1985\$, 1988\$, 1992\$, 1995\$, 1998\$, 2002\$, 2005\$, 2008\$, 2012\$, 2015\$, 2018\$, 2022\$, 2025\$, 2028\$, 2032\$, 2035\$, 2038\$, 2042\$, 2045\$, 2048\$, 2052\$, 2055\$, 2058\$, 2062\$, 2065\$, 2068\$, 2072\$, 2075\$, 2078\$, 2082\$, 2085\$, 2088\$, 2092\$, 2095\$, 2098\$, 2102\$, 2105\$, 2108\$, 2112\$, 2115\$, 2118\$, 2122\$, 2125\$, 2128\$, 2132\$, 2135\$, 2138\$, 2142\$, 2145\$, 2148\$, 2152\$, 2155\$, 2158\$, 2162\$, 2165\$, 2168\$, 2172\$, 2175\$, 2178\$, 2182\$, 2185\$, 2188\$, 2192\$, 2195\$, 2198\$, 2202\$, 2205\$, 2208\$, 2212\$, 2215\$, 2218\$, 2222\$, 2225\$, 2228\$, 2232\$, 2235\$, 2238\$, 2242\$, 2245\$, 2248\$, 2252\$, 2255\$, 2258\$, 2262\$, 2265\$, 2268\$, 2272\$, 2275\$, 2278\$, 2282\$, 2285\$, 2288\$, 2292\$, 2295\$, 2298\$, 2302\$, 2305\$, 2308\$, 2312\$, 2315\$, 2318\$, 2322\$, 2325\$, 2328\$, 2332\$, 2335\$, 2338\$, 2342\$, 2345\$, 2348\$, 2352\$, 2355\$, 2358\$, 2362\$, 2365\$, 2368\$, 2372\$, 2375\$, 2378\$, 2382\$, 2385\$, 2388\$, 2392\$, 2395\$, 2398\$, 2402\$, 2405\$, 2408\$, 2412\$, 2415\$, 2418\$, 2422\$, 2425\$, 2428\$, 2432\$, 2435\$, 2438\$, 2442\$, 2445\$, 2448\$, 2452\$, 2455\$, 2458\$, 2462\$, 2465\$, 2468\$, 2472\$, 2475\$, 2478\$, 2482\$, 2485\$, 2488\$, 2492\$, 2495\$, 2498\$, 2502\$, 2505\$, 2508\$, 2512\$, 2515\$, 2518\$, 2522\$, 2525\$, 2528\$, 2532\$, 2535\$, 2538\$, 2542\$, 2545\$, 2548\$, 2552\$, 2555\$, 2558\$, 2562\$, 2565\$, 2568\$, 2572\$, 2575\$, 2578\$, 2582\$, 2585\$, 2588\$, 2592\$, 2595\$, 2598\$, 2602\$, 2605\$, 2608\$, 2612\$, 2615\$, 2618\$, 2622\$, 2625\$, 2628\$, 2632\$, 2635\$, 2638\$, 2642\$, 2645\$, 2648\$, 2652\$, 2655\$, 2658\$, 2662\$, 2665\$, 2668\$, 2672\$, 2675\$, 2678\$, 2682\$, 2685\$, 2688\$, 2692\$, 2695\$, 2698\$, 2702\$, 2705\$, 2708\$, 2712\$, 2715\$, 2718\$, 2722\$, 2725\$, 2728\$, 2732\$, 2735\$, 2738\$, 2742\$, 2745\$, 2748\$, 2752\$, 2755\$, 2758\$, 2762\$, 2765\$, 2768\$, 2772\$, 2775\$, 2778\$, 2782\$, 2785\$, 2788\$, 2792\$, 2795\$, 2798\$, 2802\$, 2805\$, 2808\$, 2812\$, 2815\$, 2818\$, 2822\$, 2825\$, 2828\$, 2832\$, 2835\$, 2838\$, 2842\$, 2845\$, 2848\$, 2852\$, 2855\$, 2858\$, 2862\$, 2865\$, 2868\$, 2872\$, 2875\$, 2878\$, 2882\$, 2885\$, 2888\$, 2892\$, 2895\$, 2898\$, 2902\$, 2905\$, 2908\$, 2912\$, 2915\$, 2918\$, 2922\$, 2925\$, 2928\$, 2932\$, 2935\$, 2938\$, 2942\$, 2945\$, 2948\$, 2952\$, 2955\$, 2958\$, 2962\$, 2965\$, 2968\$, 2972\$, 2975\$, 2978\$, 2982\$, 2985\$, 2988\$, 2992\$, 2995\$, 2998\$, 3002\$, 3005\$, 3008\$, 3012\$, 3015\$, 3018\$, 3022\$, 3025\$, 3028\$, 3032\$, 3035\$, 3038\$, 3042\$, 3045\$, 3048\$, 3052\$, 3055\$, 3058\$, 3062\$, 3065\$, 3068\$, 3072\$, 3075\$, 3078\$, 3082\$, 3085\$, 3088\$, 3092\$, 3095\$, 3098\$, 3102\$, 3105\$, 3108\$, 3112\$, 3115\$, 3118\$, 3122\$, 3125\$, 3128\$, 3132\$, 3135\$, 3138\$, 3142\$, 3145\$, 3148\$, 3152\$, 3155\$, 3158\$, 3162\$, 3165\$, 3168\$, 3172\$, 3175\$, 3178\$, 3182\$, 3185\$, 3188\$, 3192\$, 3195\$, 3198\$, 3202\$, 3205\$, 3208\$, 3212\$, 3215\$, 3218\$, 3222\$, 3225\$, 3228\$, 3232\$, 3235\$, 3238\$, 3242\$, 3245\$, 3248\$, 3252\$, 3255\$, 3258\$, 3262\$, 3265\$, 3268\$, 3272\$, 3275\$, 3278\$, 3282\$, 3285\$, 3288\$, 3292\$, 3295\$, 3298\$, 3302\$, 3305\$, 3308\$, 3312\$, 3315\$, 3318\$, 3322\$, 3325\$, 3328\$, 3332\$, 3335\$, 3338\$, 3342\$, 3345\$, 3348\$, 3352\$, 3355\$, 3358\$, 3362\$, 3365\$, 3368\$, 3372\$, 3375\$, 3378\$, 3382\$, 3385\$, 3388\$, 3392\$, 3395\$, 3398\$, 3402\$, 3405\$, 3408\$, 3412\$, 3415\$, 3418\$, 3422\$, 3425\$, 3428\$, 3432\$, 3435\$, 3438\$, 3442\$, 3445\$, 3448\$, 3452\$, 3455\$, 3458\$, 3462\$, 3465\$, 3468\$, 3472\$, 3475\$, 3478\$, 3482\$, 3485\$, 3488\$, 3492\$, 3495\$, 3498\$, 3502\$, 3505\$, 3508\$, 3512\$, 3515\$, 3518\$, 3522\$, 3525\$, 3528\$, 3532\$, 3

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 32



Ralph Goodale répondant aux questions des journalistes à Regina, mercredi.

Pas tenu de démissionner, selon un politologue

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Même si le ministre des Finances Ralph Goodale était blâmé par l'enquête de la GRC sur une fuite alléguée de son dernier budget, il demeurerait théoriquement possible qu'il conserve son poste.

« D'habitude, dit le politologue de l'Université d'Ottawa Luc Julliet, quand un ministre est sous enquête, il démissionne rapidement parce qu'il est politiquement coûteux de le garder. (...) Mais en bout de ligne, un ministre peut rester en place aussi longtemps que le premier ministre et le parti au pouvoir sont prêts à en payer le prix politique. »

Le premier ministre sortant Paul Martin a d'ailleurs donné son appui, hier, à son grand argentier, rappelant que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) ne disposait en ce moment d'aucune preuve que des actes illégaux aient été commis par quiconque au ministère fédéral des Finances.

La veille, M. Goodale avait répondu aux partis d'opposition, qui réclamaient sa tête, que céder son poste équivalait à donner de la crédibilité à ces allégations, geste qu'il refuse catégoriquement de poser.

La GRC a admis mercredi avoir ouvert une enquête sur de possibles fuites à propos d'une réduction de l'impôt applicable aux dividendes. Ces fuites pourraient être à l'origine d'une activité inhabituellement intense des marchés boursiers quelques heures avant l'annonce de la réduction, le 23 novembre. Ce jour-là, une demande aussi forte que subite a fait grimper le prix des titres des sociétés à dividendes, ce qui a éveillé bien des soupçons, car l'allègement fiscal n'a été rendu public qu'à 17 h à cette date.

RESPONSABILITÉ FLOUE

On ignore encore ce qui ressortira de l'enquête de la GRC. Mais le passé récent indique que les ministres ne démissionnent que lorsque leur responsabilité personnelle est en cause. Et la responsabilité ministérielle est une notion qui a ses limites et ses zones grises.

Dans son rapport sur le Programme de commandites, le juge John Gomery consacre plusieurs pages à circonscrire cette idée. Le magistrat y écrit que « l'une des difficul-

tés que pose la notion de responsabilité ministérielle provient de la taille des gouvernements contemporains. La plupart des analystes conviennent qu'il n'est pas juste aujourd'hui de tenir un ministre responsable des erreurs ou de la mauvaise gestion attribuables à des fonctionnaires s'il n'en a pas eu connaissance ». Si la fuite qui a mené à cet apparent délit d'initié était l'œuvre d'un fonctionnaire, il serait donc surprenant que l'opposition parvienne à renvoyer M. Goodale sur les banquettes arrière.

Par contre, le même rapport Gomery fait une différence entre deux catégories d'employés : « Il convient de distinguer la responsabilité du ministre à l'égard de son ministère de sa responsabilité à l'égard de son personnel politique (...). Le ministre choisit de recruter son propre personnel politique (...) et il collabore étroitement avec lui (...). Par conséquent, si un membre de ce personnel intervient dans la gestion des programmes du ministère, le ministre est directement et personnellement responsable de toutes les conséquences de cette intervention, y compris de celles qui sont regrettables. »

Si la fuite provenait du cabinet du ministre des Finances, le prix politique pour garder M. Goodale en place serait donc plus élevé. Mais cela ne mènerait pas nécessairement à sa destitution, nuance Luc Julliet.

Ce dernier rappelle le cas de l'ex-ministre de l'Immigration Judy Sgro, dont le chef de cabinet, Ihor Wons, avait rencontré un propriétaire de bar de danseuses nues. Celui-ci voulait l'entretenir sur son projet de faire venir une vingtaine d'effeuilleuses roumaines et des difficultés que lui opposait Immigration Canada. Bien que M. Wons lui ait répondu qu'il ne pouvait pas intervenir, M^{me} Sgro, attaquée par l'opposition, avait admis que son chef de cabinet avait mal agi.

M. Wons avait par la suite perdu son poste, relate M. Julliet, mais il a fallu attendre que la ministre soit explicitement mise en cause par le commissaire à l'éthique pour qu'elle démissionne.

« La doctrine classique veut que tu ne démissionnes que lorsque tu as personnellement commis une erreur », dit le politologue. Et encore, ajoute-t-il : les normes délimitant la responsabilité d'un ministre et le besoin de le révoquer sont des normes non écrites, appelées « conventions constitutionnelles », sujettes à bien des interprétations.

Avec la Presse canadienne

« Goodale peut rester en place aussi longtemps que Martin et les libéraux sont prêts à en payer le prix politique »

Harper courtise les usagers du transport en commun

Il promet un crédit d'impôt de 16% du coût des laissez-passer mensuels

VANCOUVER (PC) — Un gouvernement conservateur accorderait un crédit d'impôt aux usagers du transport en commun, a déclaré Stephen Harper, hier, à Vancouver.

Le chef conservateur a promis que les personnes possédant un laissez-passer mensuel bénéficieraient d'un crédit d'impôt de 16%, ce qui, selon lui, leur ferait épargner en moyenne 153 \$ par année.

M. Harper a estimé que cette mesure permettrait d'augmenter le nombre d'usagers tout en réduisant la circulation automobile et, par conséquent, la pollution.

« Tous les Canadiens qui utilisent le transport en commun, peu importe la raison, épargneront de l'argent, a dit M. Harper. Notre crédit d'impôt pour les usagers permettra de remettre de l'argent chèrement gagné dans les poches des contribuables tout en aidant l'environnement. »

M. Harper a par ailleurs critiqué la position des libéraux en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à la suite du Protocole de Kyoto, qui permet notamment d'acheter des « crédits » d'émission à l'étranger.

« Ils croient que c'est une bonne politique d'envoyer nos impôts à l'étranger, d'acheter des crédits permettant au Canada d'émettre davantage de gaz à effet de serre. Nous savons que ce sont des sottises, a-t-il dit. Acheter des crédits de pollution de pays comme la Russie ne fera rien pour l'environnement ni dans leur pays ni dans le nôtre. Au lieu d'envoyer nos impôts à l'étranger, nous les utiliserons chez nous pour des mesures incitatives. »

M. Harper a de plus indiqué que son programme offrirait aux enfants, aux

étudiants et aux personnes du troisième âge des tarifs réduits à l'achat d'une carte d'autobus ou de métro dans toutes les villes canadiennes.

Ces mesures coûteraient environ 400 millions \$ par année au Trésor public, a indiqué le Parti conservateur.

Selon David Jeanes, président de Transport 2000 Canada, les crédits d'impôt incitent généralement les usagers à utiliser davantage le transport en commun.

« Les crédits d'impôt ont une influence positive, a dit M. Jeanes depuis Ottawa. C'est en partie attribuable au fait que les gens font des comparaisons directes entre le coût d'un laissez-passer et le coût du carburant pour leur voiture. »

Une baisse d'affluence du transport en commun a été constatée dans plusieurs villes canadiennes à mesure que les tarifs ont augmenté, a noté M. Jeanes.

« Si on réduit les tarifs grâce à un crédit d'impôt, cela pourrait permettre de renverser cette tendance », a-t-il affirmé, reconnaissant toutefois qu'il n'était pas certain qu'une épargne de 3 \$ par semaine par usager, comme le proposent les conservateurs, aurait un effet significatif.

« Pour certaines personnes, ce n'est pas grand-chose, mais pour d'autres, cela peut faire toute une différence », a-t-il souligné.

À Montréal, la proposition des conservateurs permettrait aux usagers de la Société de transport de Montréal qui se procurent la CAM (carte autobus-métro) chaque mois d'épargner 121 \$ par année. Dans les autres villes québécoises, les usagers pourraient épargner de 108 \$ à 129 \$



Un usager du transport en commun de Vancouver a interrompu bien malgré lui la séance de photos du chef conservateur, Stephen Harper, sortant d'un autobus.

annuellement sur l'achat de leurs laissez-passer mensuels réguliers, soit 108 \$ à Sherbrooke et à Trois-Rivières, 109 \$ à Saguenay, 122 \$ à Québec et 129 \$ à Gatineau. À Ottawa, le crédit équivalait à 123 \$.

Au Nouveau-Brunswick, les usagers épargneraient 112 \$ par année à Fredericton et 108 \$ à Moncton.

ENQUÊTE DE LA GRC

Une perte de temps et d'argent, estiment des analystes

GARY NORRIS
Presse canadienne

TORONTO — Qui savait quoi et à quel moment, avant que le ministre fédéral des Finances, Ralph Goodale, ne fasse savoir le 23 novembre que les fiducies de revenu continueraient de bénéficier d'un traitement fiscal avantageux et que l'impôt sur les dividendes des sociétés sera réduit ?

Ce n'était toutefois plus un secret que le gouvernement s'apprêtait à diffuser un communiqué à ce sujet et personne ne s'attendait à ce que le ministre Goodale n'adopte des mesures impopulaires à quelques jours du déclenchement d'élections générales.

Dans ce contexte, des analystes estiment que la présente enquête de la GRC sur une présumée affaire de délit d'initié sera une perte de temps et d'argent.

Le ministre Goodale a procédé à son annonce le 23 novembre, au terme d'une séance boursière marquée par un volume de transactions exceptionnellement élevé pour plusieurs fiducies de revenu ainsi que pour de grandes sociétés qui versent des dividendes à leurs actionnaires.

À leur réveil cette même journée, les investisseurs avaient pu prendre connaissance dans les journaux d'un engagement pris la veille par le ministre Goodale, qui disait vouloir offrir aux fiducies de revenu « le plus de certitude possible » avant le vote de défiance qui devait entraîner quelques jours plus tard la chute du gouvernement libéral minoritaire.

L'annonce du ministre Goodale a mis un terme au processus de consultations publiques sur les fiducies de revenu qu'il avait lancé en septembre et qui devait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

Un article dans les pages intérieures du numéro du 23 novembre du quotidien *Globe and Mail* faisait état d'un « revirement inattendu qui se traduirait, selon les experts, par une réduction de l'impôt sur les dividendes qui sera politiquement populaire ».

Ross Healy, président de la firme Strategic Analysis, croit que la GRC s'est engagée dans une opération stérile.

« Ils ont eux-mêmes reconnu qu'ils ne détiennent aucune information et je me demande bien ce qu'ils espèrent trouver », a déclaré M. Healy, hier, au lendemain de l'annonce par la GRC de la tenue d'une enquête.

« Ça me semble être une perte de temps (...). Je pense qu'il n'y a rien à trouver », a ajouté l'analyste.

Tom Caldwell, président de la firme de courtage Caldwell Securities, croit lui aussi que l'enquête de la GRC ne mènera nulle part.

« J'ai le sentiment qu'une fois que la poussière sera retombée et que beaucoup d'argent aura été dépensé, l'enquête n'aura pas permis d'identifier clairement des coupables », a dit ce gestionnaire de fonds.

Un article dans le *Globe*

and Mail du 23 novembre

faisait état d'une réduction d'impôt sur les dividendes

M. Caldwell a précisé que sa propre firme avait accru ses investissements dans les fiducies de revenu dans les semaines qui ont précédé l'annonce par M. Goodale, après en être venue à la conclusion que le gouvernement mettrait un terme à l'incertitude qui affectait ce secteur.

Lors de la journée du 23 novembre, alors qu'une annonce était attendue de la part du gouvernement avant le déclenchement des élections, « on savait que ce ne pouvait être que positif », a dit M. Caldwell.

Il reconnaît néanmoins que chaque fois qu'une annonce importante est attendue et qu'il y a un délai avant que celle-ci ne survienne, « il existe une possibilité qu'il y ait une fuite, que ce soit consciemment ou inconsciemment » à l'occasion de discussions impliquant des employés d'échelons inférieurs.

« Il ne faut pas oublier que cela s'est déroulé à Ottawa, où des gens qui travaillaient sur ce dossier n'avaient peut-être pas la moindre idée de l'impact que pourrait avoir sur les marchés financiers un commentaire indiscret », a-t-il ajouté.

Le chef conservateur Stephen Harper a pour sa part affirmé, hier, qu'il est peu probable que des investisseurs aient mis des sommes aussi considérables en ne se basant que sur de simples rumeurs concernant les intentions du gouvernement.

« Je peux vous affirmer, ayant été moi-même en contact avec certains investisseurs boursiers dans les jours qui ont précédé cette décision, que celle-ci n'avait pas été anticipée par un grand nombre » d'intervenants sur les marchés, a dit M. Harper.

Layton réagit aux commentaires « racistes » visant son épouse

TORONTO (PC) — Les commentaires « racistes » affichés dans un site Web par un responsable du Parti libéral du Canada (PLC), comparant à un chien l'épouse du chef néo-démocrate Jack Layton, Olivia Chow, d'origine chinoise, ne sont « pas drôles », a estimé hier le dirigeant du Nouveau Parti démocratique (NPD).

Mike Klander, vice-président exécutif de l'aile ontarienne du PLC, a remis sa démission, le lendemain de Noël, après que des photographies de M^{me} Chow — qui est candidate néo-démocrate à Toronto — et un chien chow chow eurent été affichées dans son blogue, avec la mention « séparés à la naissance ».

« Franchement, je ne m'attendais pas à ce que l'on voie de telles choses, qu'une personne candidate soit singularisée », a déclaré M. Layton, hier, lors de sa première apparition publique depuis les jours ayant précédé la fête de Noël. « J'espère bien sûr que les insultes racistes prendront fin lors de cette campagne », a-t-il ajouté.

D'autre part, M. Layton a déclaré que les responsables de la fusillade survenue cette semaine à Toronto méritaient de passer de longues années en prison.

Le chef néo-démocrate a ajouté qu'Ottawa se devait de régler la question des armes à feu au plus tôt. Il compte d'ailleurs rencontrer sous peu les autorités concernées en vue d'élaborer une politique plus efficace contre la violence.

Pierre Pettigrew victime d'une agression dans le métro

■ MONTRÉAL — Le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, a été agressé mercredi soir dans une station de métro de Montréal, a indiqué hier la chaîne de télévision LCN. Un homme de 24 ans, Frédéric Estelle, a été accusé, hier, de voies de fait et de vol qualifié relativement à cette agression, qui est survenue à la station Côte-Vertu. M. Pettigrew, qui n'était pas accompagné de son garde du corps, parlait au téléphone cellulaire quand il a été agressé. L'individu aurait tenté de lui voler son téléphone. Deux personnes auraient porté secours au ministre. L'une d'elles, un homme de 19 ans, a reçu un coup au visage et il a été blessé au nez et à la bouche, a rapporté LCN. Selon la chaîne de télévision, l'entourage de M. Pettigrew a indiqué que le ministre utilisait souvent seul le transport en commun. PC

Les clients du RTC épargneraient 122 \$ par année

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Dernier pas vers un retour à l'autonomie

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin défusionnée afin de relancer la machine

CLAUDE VAILLANCOURT
C.Vaillancourt@lesoleil.com

■ La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures a franchi les derniers pas vers la reprise de son autonomie en tenant une séance extraordinaire de son conseil municipal, tôt hier matin, à 8 h, pour finaliser la mise en marche de l'appareil municipal.

«Je suis confiant, a lancé le maire, Marcel Corriveau, après l'embauche, à titre temporaire, de six employés «prêtés» par la Ville de Québec, pour effectuer divers travaux publics, dont le déneigement des rues, à partir du 1^{er} janvier.

Ces employés portent à environ une quarantaine de fonctionnaires, cols bleus ou blancs, que la Ville reconstitue à embauchés pour répondre aux services de ses 18 000 citoyens.

Tout comme L'Ancienne-Lorette, qui retrouvera son autonomie, elle aussi, le premier de l'an, la Ville de Saint-Augustin a été pratiquement forcée de conclure une entente avec la Ville de Québec pour s'assurer d'avoir le nombre suffisant d'employés pour faire fa-

ce à ses besoins, surtout en cas de tempête de neige. La Ville de Québec lui consent le personnel nécessaire, selon le coût du salaire versé pour les heures régulières et supplémentaires effectuées, auquel s'ajoutent un montant égal à 25 % du salaire régulier, pour le maintien des avantages sociaux, et un montant égal à 12 % du salaire régulier pour le paiement des vacances, des congés fériés et des autres congés. À cette enveloppe, qui atteint déjà 137 % du salaire régulier de chaque employé «prêté», il faut ensuite ajouter 15 % de frais d'administration et 15 % de taxes applicables (TPS et TVQ).

«Mais l'entente vaut dans les deux sens, prend soin de préciser le maire. La Ville de Québec nous a demandé d'entretenir 35 kilomètres de routes du réseau d'agglomération (parc industriel, route 138, etc.) Nous allons le faire aux mêmes conditions.»

«Il faut prendre des décisions pour que la Ville puisse fonctionner le 1^{er} janvier», a expliqué le maire pour justifier la tenue d'une assemblée à une heure aussi matinale devant trois citoyens. «Nos conseillers doivent aller travailler durant la journée et il y a encore des parties, en soirée, pour la période des Fêtes.»

878-2955

Le maire Corriveau a fait remarquer au SOLEIL que les citoyens seront en mesure de communiquer avec les différents services de la Ville, à partir du 6 janvier, en téléphonant au 878-2955. «D'ici là, c'est toujours le numéro de téléphone de la Ville de Québec (641-6801 pour l'arrondissement Laurentien) qui est maintenu.»

Conscients de l'importance de bien



Ils n'étaient que trois citoyens au conseil municipal hier matin...

LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

remettre en marche la Ville, les conseillers, qu'ils soient de l'opposition ou pas, se soumettent à la procédure dans une atmosphère autrement plus productive que celle des séances du conseil de L'Ancienne-Lorette, où le maire, Émile Loranger, fait cavalier seul, privant l'ensemble des conseillers des documents d'information pertinents.

Mais l'embauche d'un candidat défait du maire, Jean-Claude Desroches, au poste de conseiller politique aux communications, n'est pas passé comme du beurre dans la poêle, le maire Corriveau ayant dû utiliser son vote prépondérant pour officialiser cette titularisation, lors d'une précédente réunion.

La direction générale de la Ville a été confiée à Mohamed Madène tan-

dis que M^{re} Jean-Pierre Roy est le nouveau greffier de la Ville.

En ce qui concerne le service des loisirs et de la culture, le conseil de Saint-Augustin a décidé de faire une étude substantielle de ses besoins avant de se mettre à embaucher du personnel. Entre autres options, les conseillers se réservent le droit d'utiliser des «partenaires externes» (camp Kéno ou, à la limite, la Ville de Québec) si certains de ces services peuvent être rendus à des coûts satisfaisants. C'est le cas, entre autres, de la bibliothèque qui pourrait se trouver dans le secteur centre alors que la piscine est localisée dans le secteur est.

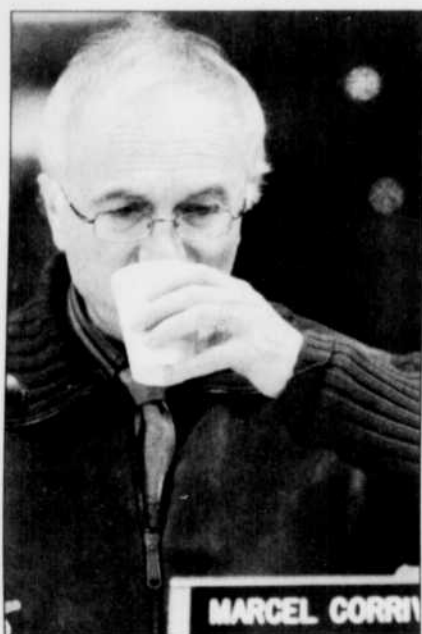
Mais les décisions ne tarderont pas puisque les différents paramètres doivent être connus pour qu'on procède à l'adoption du budget, probablement

durant la troisième semaine du mois de janvier.

Entre-temps, la Ville de Saint-Augustin s'est prévaluée de l'article 115 de la loi 75 pour demander à la ministre des Affaires municipales de fournir un arbitre pour trancher le litige qui l'oppose, comme L'Ancienne-Lorette, à la Ville de Québec sur les coûts des services d'agglomération.

Selon le directeur général de la Ville, Mohamed Madène, l'écart entre les prétentions de Saint-Augustin et de Québec est d'environ 250 000 \$, ce qui représente une dépense supplémentaire équivalente à 2¢ pour chaque dollar d'évaluation.

Le gouvernement dispose de 30 jours pour nommer son arbitre et celui-ci, d'une période de temps égale pour trancher le débat.



Le premier café du jour pour le maire Marcel Corriveau

ÉGLISE SAINT-CŒUR-DE-MARIE

Un projet qui se fait longuement attendre

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

■ Le propriétaire de l'église Saint-Cœur-de-Marie promet que des travaux de restauration seront effectués l'été prochain dans le but de transformer le bâtiment en centre artistique. Selon l'acte de vente, des rénovations auraient dû être entreprises il y a trois ans.

L'homme d'affaires américain Alex Rahmi a fait l'acquisition de l'église le 4 mars 2002, par le biais de la corporation Le Palais des arts dont il est le président. M. Rahmi s'était alors engagé à restaurer complètement l'église et les travaux devaient débuter moins de six mois après la vente.

Mais les échafauds qui longent le mur est de l'église n'ont pas bougé depuis. Ils ont été installés pour prévenir les fuites d'eau et font l'objet de plaintes de la part de résidents vivant à proximité de l'ancien lieu de culte de la Grande Allée.

«Les échafauds vont disparaître dès la fin de l'été prochain, pour toujours», a promis M. Rahmi, joint par téléphone.

Il assure qu'il n'est pas question de modifier l'extérieur de la bâtisse lors des rénovations. Une fois les travaux

complétés, un nouveau projet de centre artistique sera présenté à la Ville en septembre.

«Il s'agira d'un centre d'arts visuels où on pourra aussi présenter des pièces de théâtre et des performances musicales», a indiqué l'homme d'affaires.

En novembre 2004, M. Rahmi avait demandé une modification au zonage municipal afin de convertir l'immeuble en un lieu de réception, mais la requête avait été rejetée par le conseil d'arrondissement. La réglementation actuelle limite l'utilisation du temple à des usages publics et récréatifs. M. Rahmi promet que son nouveau projet sera conforme au règlement municipal.

Dans le but de faire accélérer le début des travaux, la Ville de Québec a délivré en mars dernier un constat



L'église Saint-Cœur-de-Marie attend toujours qu'on l'entretienne.

LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

d'infraction envers Le Palais des arts pour non-respect du règlement municipal sur l'entretien des bâtiments.

«La plus grande difficulté dans ce dossier a été de communiquer avec Le Palais des arts. Il n'y a eu aucun

plaidoyer de leur part devant la cour municipale et nous sommes en attente d'un jugement par défaut», indique Marie-Christine Magnan, du service des communications de la Ville.

Selon M. Rahmi, ce constat d'infraction ne s'est pas rendu jusqu'à lui : «À ma connaissance, toutes les questions légales avec la Ville ont été réglées.»

L'homme d'affaires ajoute qu'il a été impossible de commencer les travaux plus tôt. «C'est un gros projet et nous devions contacter d'autres entrepreneurs», a-t-il précisé.

PERPLEXE

Le conseiller du district de Samuel-De Champlain, Jacques Joli-Coeur, se dit quant à lui perplexe vis-à-vis des promesses de M. Rahmi : «Je doute du sérieux de la démarche», a-t-il laissé tomber.

M. Joli-Coeur souligne par ailleurs qu'une amende pour infraction au règlement municipal est une somme bien négligeable comparée à ce qui doit être investi pour restaurer l'église. Selon le conseiller municipal, il en coûterait plus de 1 million \$ pour rénover complètement le bâtiment.

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

Infoman
à la une



Dans le cahier
Arts et vie

À 22 h demain, Infoman dira adieu à 2005. Aura-t-il assez d'une heure pour résumer une année aussi riche en bêtises? Plutôt habitué à courir après ceux qui créent le scandale, le surhomme des ondes a lui-même fait les manchettes, montré du doigt par son ancien collègue de la radio Normand Brathwaite. Portrait d'une année mouvementée pour Jean-René Dufort.

Un bon samaritain ranime un homme

Alerté par les cris de la conjointe de celui-ci, il se précipite pour lui donner les premiers soins



Robert Blackburn a commencé les manœuvres de réanimation sur-le-champ.

ANNE DROLET
ADrolet@lesoleil.com

Un bon samaritain a porté secours à un homme qui s'est effondré à la suite d'un malaise, hier, dans Limoilou. Même si les manœuvres n'étaient pas tout à fait appropriées à la condition de la victime, mieux vaut prodiguer les soins au meilleur de ses connaissances, affirment les ambulanciers.

L'ancien militaire, qui a déjà été l'aide de camp de Roméo Dallaire, n'en était d'ailleurs pas à sa première intervention d'urgence.

Robert Blackburn travaillait dehors lorsqu'une femme est sortie d'un logement en criant, en anglais, qu'il fallait appeler le 9-1-1, que son mari faisait une crise cardiaque. Pendant qu'un collègue de chez Seis à chaînes Lavoie appelait les secours, le mécanicien a commencé les manœuvres de réanimation, jusqu'à ce que l'homme reprenne conscience.

« Je viens de lui donner un jour de l'an, a lancé M. Blackburn. Ça m'a mis un peu à terre physiquement », a-

t-il continué. Il explique que les manœuvres sont exigeantes, surtout lorsque la victime est costaud comme c'était le cas pour cet homme dans la trentaine. Ses 14 ans de service dans les forces armées l'ont amené à user de ses connaissances en premiers soins à plusieurs reprises, parfois à sauver des vies.

Le superviseur de la Coopérative des techniciens ambulanciers, Jocelyn Garneau, précise que l'homme a eu un malaise et des convulsions. Il n'a donc pas fait d'arrêt cardiorespiratoire.

L'intervention de M. Blackburn était par contre la bonne chose à faire dans cette situation, rappelle l'ambulancier. En aucun temps les actes posés à la suite de l'évaluation erronée de l'état de la victime n'ont été dangereux pour elle. « Il a très bien agi », a indiqué M. Garneau.

Un individu séquestre et tente d'assassiner son ex-conjointe quelques heures avant Noël

Les policiers le retrouvent tout simplement endormi dans son lit

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Une sordide histoire de violence conjugale s'est déroulée quelques heures avant Noël dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec. Un jeune homme de 31 ans aurait tenté d'assassiner son ex-conjointe après l'avoir enlevée et séquestrée.

Les faits reprochés au prévenu remontent au soir du 23 décembre. Peu après 20 h 30, un citoyen a communiqué avec les policiers après avoir entendu les hurlements d'une femme dans une résidence de la rue Père-Grenier.

En arrivant sur place, les policiers ont trouvé une femme en pleurs, complètement paniquée, le visage en sang et les cheveux ébouriffés. Au sol, ils ont découvert un large couteau de cuisine et... des cheveux.

D'après son témoignage, la victime se trouvait à un party lorsque le suspect se serait pointé et l'aurait fait monter de force dans son véhicule. Il l'aurait ensuite amenée chez lui, où il aurait commencé à la battre.

Le prévenu aurait notamment frappé la tête de sa victime contre le plancher, en plus de tenter de l'étrangler et de lui « boucher le nez et la bouche ». L'homme lui aurait ensuite passé un couteau de cuisine sous la gorge en la menaçant de la tuer. La jeune femme a également raconté avoir « déboulé les marches jusqu'au sous-sol » au cours de l'agression.

Sur place, les policiers ont trouvé l'homme couché dans son lit, du sang séché sur les mains. Il leur aurait alors dit qu'il s'était fait battre en revenant d'un party.

Le suspect a comparu le 24 décem-

bre au palais de justice de Québec sous huit chefs de tentative de meurtre, d'enlèvement, de séquestration, de voies de fait, de voies de fait graves, de voies de fait armées, de voies de fait causant des lésions corporelles et de menaces de mort. Six accusations de bris d'engagement et de bris de condition ont également été portées contre lui. La poursuite lui reproche notamment d'avoir, alors qu'il était en liberté sous engagement, omis de se conformer à une condition, soit celle de ne pas importuner son ex-conjointe.

Le prévenu était déjà en liberté sous condition

L'accusé, qui possède plusieurs antécédents judiciaires, avait écopé en octobre dernier d'une peine de 20 jours d'emprisonnement assortie d'une probation de 24 mois après avoir plaidé coupable à une accusation de voies de fait.

L'enquête sur cautionnement du prévenu, qui croupit derrière les barreaux depuis son arrestation, aura lieu le 6 janvier.

Bonne Année!

LE BON VIEUX TEMPS, FAÇON BOUDOIR
BAND « L'ESPRIT DE VEILLÉE », DJ, CALÈCHES
D'LA BAGOSSE ET PLEIN DE SURPRISES

31 DÉCEMBRE DÈS 21H,
C'EST LE PARTY DE L'ANNÉE AU BOUDOIR

524.2777
20\$/PERS. oze marketing WWW.BOUDOIRLOUNGE.COM PLATINE

Pour **TROIS JOURS** seulement
les 28, 29 et 30 décembre
le grand luxe est plus accessible que jamais!

DERNIÈRE JOURNÉE

ACURA

EL 2005, touring automatique
22 995\$*

MDX 2005, démonstrateur
un rabais de 4 000\$

TSX PREMIUM à 6 vitesses
32 995\$*

De plus, des programmes exceptionnels sur les modèles 2006
tels que les MDX et TL à 3,8% en location jusqu'à 48 mois

C'est le temps d'en profiter!

ACURA Optima QUEBEC
4901, boul. des Galeries, Québec
(418) 622-8180 / 1 888 21-ACURA
www.acuraoptima.com

ESCA

Ottawa devra verser 4,6 milliards \$ aux anciens combattants

WINDSOR, Ontario (PC) — Le gouvernement fédéral devra payer 4,6 milliards \$ aux anciens combattants invalides ainsi qu'à leurs descendants pour mauvaise gestion de leur fonds de pension, a décidé la Cour supérieure de l'Ontario.

Le juge John Brockenshire a conclu que le gouvernement devra verser 4,6 milliards \$ dans un compte en fiducie.

Le magistrat a toutefois réduit la demande préalable des avocats des anciens combattants qui était chiffrée à 5,9 milliards \$. « Nous sommes très comblés », a lancé Raymond Colautti, l'un des trois avocats qui défendaient les vétérans de la guerre.

Cette affaire concerne près de 30 000 anciens combattants qui ont participé à la Première et à la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'à la guerre de Corée et aux missions de la paix menées par le Canada depuis 1919. Ils ont souffert de désordres physiques et psychologiques. L'affaire est devant les tribunaux depuis près de sept ans.

En 2003, la Cour suprême du Canada avait dit que la position du gouvernement n'allait pas à l'encontre des droits des anciens combattants, tout en ajoutant qu'il était déplorable qu'Ottawa ne les ait pas dédommagés. Ce jugement avait alors ouvert la porte aux anciens combattants qui ont continué à demander réparation.

Un procureur du ministère de la Justice, John Spencer, a confié, hier, que la décision du juge Brockenshire sera probablement portée en appel.

La SAQ voulait renégocier à la baisse le prix des produits

MONTREAL (PC) — La Société des alcools du Québec affirme qu'elle voulait renégocier à la baisse le prix des produits européens en communiquant directement avec plusieurs producteurs.

Mercredi, *La Presse* rapportait que la SAQ avait demandé à ces producteurs d'augmenter le prix de gros de leurs vins et spiritueux afin d'éviter une baisse du prix de détail de ces produits au Québec.

Or, la société a nié hier ces allégations tout en reconnaissant toutefois avoir communiqué directement avec plusieurs producteurs en Europe.

« PETIT AFFRONTEMENT »

Le président de l'Association québécoise des agences de vins, bières et spiritueux, Yves Michaud, croit que la SAQ a le droit d'agir ainsi sauf que, selon lui, ce sont les agents qui connaissent le mieux les marchés et qui peuvent déterminer une hausse ou une baisse des prix.

M. Michaud qualifie de « petit affrontement » cette supposée dispute entre la SAQ et les agents. Il souligne que son association a mis de l'avant une politique incitant la Société des alcools à présenter des produits aux meilleurs prix possibles.



La Commission mixte internationale a déploré à de nombreuses reprises la détérioration de la qualité de l'eau des Grands Lacs, en raison de contaminations toxiques.

Les pressions pour exporter l'eau du Canada s'intensifieront

OTTAWA (PC) — Officiellement, le gouvernement américain affirme qu'il n'est pas intéressé par les immenses réserves d'eau douce du Canada. Mais plusieurs estiment qu'il fera bientôt connaître clairement ses intentions.

Dans une entrevue à la radio anglaise de Radio-Canada le mois dernier, l'ancien ambassadeur des États-Unis à Ottawa, Paul Cellucci, disait qu'il était bizarre que le Canada soit enclin à vendre son pétrole et son gaz naturel, des ressources non renouvelables, mais pas son eau, qui est renouvelable.

Aucun Américain de haut rang n'avait jamais été si près d'affirmer ce que certains Canadiens soupçonnent depuis longtemps: Washington veut l'eau du Canada.

Dans un article en manchette récemment, le magazine *Maclean's* suggérait que le pays vende son eau « avant qu'ils (les Américains) ne la prennent ».

Les pénuries d'eau sont en effet en voie de devenir critiques aux États-Unis. Par exemple, le débit du fleuve Colorado, qui arrose la vallée de Las Vegas, a baissé de moitié entre 2000 et 2005 en raison de plusieurs sécheresses successives.

Mais le Canada éprouve aussi des problèmes hydrauliques. La Commission mixte internationale a déploré à de nombreuses reprises la détérioration de la qualité de l'eau des Grands Lacs, en raison de contaminations toxiques, et a mis en garde contre la baisse de leurs niveaux à un plancher record.

« Même si les Grands Lacs contiennent environ 20 % de l'eau douce de la Terre, seulement 1 % de cette eau est renouvelée chaque année. »

Les États américains et les provinces devraient signer une entente ce mois-ci afin d'interdire le détournement de l'eau sur de longues distances. Elle autoriserait néanmoins des ponctions à des niveaux inacceptables, ont fait ressortir certaines critiques.

La menace la plus grave plane sur l'ouest du pays. Les cours d'eau les plus importants des Prairies prennent leur source dans les glaciers. Or, ces glaciers fondent en raison des

changements climatiques. « Les conséquences de ces changements hydrologiques sur la disponibilité de l'eau (...) sont graves », soutient une étude publiée le mois dernier dans le journal scientifique britannique *Nature*. Dans une ou deux générations, des villes telles que Calgary, Edmonton et Saskatoon pourraient littéralement perdre les cours d'eau qui les ont vues naître.

La présidente du Conseil des Canadiens, Maude Barlow, a argué que la pénurie planétaire d'eau sera la crise écologique, économique et politique la plus menaçante du XXI^e siècle. L'abondance de l'eau au pays est illusoire, a-t-elle ajouté.

« On ne peut plus partager davantage l'eau des Grands Lacs. Pour obtenir l'approvisionnement dont on a parlé, il faut aller au nord. Et tous ces cours d'eau coulent vers le nord, il faudrait donc entreprendre des projets gigantesques pour dévier l'eau. Cette notion selon laquelle nous avons beaucoup d'eau est absolument fausse. »

Elle a précisé qu'en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le fédéral ne peut légalement interdire l'exportation de l'eau en vrac. Ottawa a interdit les transferts entre bassins hydrographiques, mais M^{me} Barlow se demande si la règle pourrait être étendue aux gouvernements provinciaux intéressés à exporter leur eau. Elle critique aussi l'affirmation selon laquelle le Canada rendrait service au monde en partageant son eau.

En raison des compressions budgétaires, le fédéral a réduit ses recherches sur l'eau, ainsi que la cueillette de données sur l'approvisionnement en eau, et a fermé des stations de surveillance. Les nappes phréatiques du pays n'ont pas été cartographiées. On ne sait donc pas si elles sont épuisées ou contaminées.

« Notre société fonce aveuglément en matière de gestion de l'eau, a plaidé le comité du Sénat sur l'environnement dans un rapport déposé juste avant la chute du gouvernement, le 28 novembre. Essentiellement, nous jouons avec notre ressource naturelle la plus précieuse, souvent sous-estimée. »

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-28	
6/6	1	15 427 356,00 \$	
5/6+	1	397 201,60 \$	
5/6	190	1 726,90 \$	
4/6	9 470	65,60 \$	
3/6	179 388	10,00 \$	
2/6+	132 388	5,00 \$	
Ventes totales		19 922 712 \$	
Prochain gros lot (appr.)		4 000 000 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-28	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-29	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-29	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-29	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-29	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-29	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

RÉSULTATS		Tirage du 2005-12-29	
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	16	500,00 \$	
4/6	945	50,00 \$	
3/6	17 752	5,00 \$	
Ventes totales		516 690,00 \$	

L'événement de l'année 2005

tout le monde y gagne

DERNIÈRE JOURNÉE

LES PLUS BAS PRIX DE L'ANNÉE

Félicitations

Plusieurs véhicules à gagner sur simple pression d'un bouton

Trois minutes...

C'est tout ce qu'il faut pour courir la chance de gagner un véhicule GM neuf ou une réduction garantie de 500\$ à 10 000 \$.

C'est aussi simple que ça!

Aucune obligation d'achat.

RENDEZ-VOUS CHEZ MARLIN

Appelez sur place pour connaître votre rabais



MARLIN
CHEVROLET

2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy (Québec) 688-1212
www.marlinchev.gmcanada.com

Se termine le 30 décembre 2005



Marc Tanguay
dir. général des ventes



Serge Bouchard
directeur du parc



Luc Pelletier
dir. adjoint



Réjean Dumont
dir. des ventes (usagé)



Marie-France Tremblay
dir. location



Jacques Racette
dir. commercial



Patrick Blais
dir. commercial



Marcel Thiberge
conseiller



Mario Cloutier
conseiller



Mario Moffet
conseiller



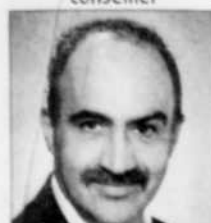
Gaëtan Francoeur
conseiller



Jacques Lévesque
conseiller



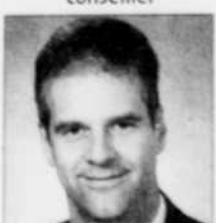
Eric Lebreux
conseiller



Yves Thomassin
conseiller



Jean-François Bulté
conseiller



Richard Thivierge
conseiller



Serge Cloutier
conseiller



Pierre Janvier
conseiller classe affaires



Jacques Gauthier
conseiller classe affaires



Denis Michaud
conseiller



Alexandre Ménard
conseiller

Joyeuses Fêtes et merci de la part de toute l'équipe!

LE MONDE

PROGRAMME NUCLÉAIRE

L'Iran semble faire marche arrière

Téhéran examine la possibilité de faire enrichir son uranium en Russie

PIERRE CELERIER
Agence France-Presse

TÉHÉRAN — Téhéran a assoupli sa position à l'égard d'une proposition de Moscou d'enrichir de l'uranium iranien en Russie, en indiquant qu'elle l'étudiait, alors que jusqu'ici les dirigeants iraniens la rejetaient *a priori*.

Un adjoint du secrétaire du Conseil de la sécurité nationale russe, Igor Ivanov, doit être dépêché à Téhéran pour éclaircir certains aspects de cette proposition, a indiqué hier à l'AFP une source iranienne proche des négociations.

« La nouvelle proposition russe peut être étudiée afin d'éclaircir ses aspects économique, technique et scientifique », a dit mercredi Javad Vaidi, membre influent du Conseil suprême de la sécurité nationale iranienne.

Hier, le porte-parole du Conseil, Hossein Entezami, a confirmé à l'AFP que « l'Iran a reçu la proposition russe et est en train de l'examiner ».

Les États-Unis ont accueilli avec circonspection cet assouplissement apparent de la position iranienne. « Il est difficile, aujourd'hui, de dire ce

que cela signifie », a déclaré à la presse Adam Ereli, un porte-parole du département d'État.

« Je ne peux pas dire quelles sont les intentions des Iraniens », a-t-il dit, jugeant « difficile » de penser que la déclaration de M. Vaidi signifiait que l'Iran allait désormais coopérer.

Paris a « pris acte » de la position iranienne. « Le temps presse désormais et il revient à l'Iran de prendre les décisions nécessaires à la relance d'un processus de négociation conforme aux vœux de la communauté internationale », a déclaré le porte-parole adjoint du ministère des Affaires étrangères, Denis Simonneau.

Selon un observateur occidental dans la capitale iranienne, « ce signe d'ouverture va dans le bon sens, à condition qu'il se concrétise ». Il y voit un autre « élément positif, dans le fait que les Russes apportent une contribution concrète à la résolution de ce problème ».

Jusqu'ici, les dirigeants iraniens rejetaient *a priori* la proposition russe, en arguant qu'elle n'était pas formelle, et surtout que l'Iran tenait à son « droit à l'enrichissement » d'uranium sur son territoire.

Samedi, le ministère russe des Affaires étrangères a signalé que la proposition de Moscou de créer « sur le territoire de la Russie une entreprise conjointe russo-iranienne pour l'enrichissement de l'uranium est toujours en vigueur ».

Le lendemain, le porte-parole de la diplomatie iranienne, Hamid Reza Assefi, la rejetait implicitement en expliquant que l'Iran accueillait « positivement (seulement) les propositions et les plans qui reconnaissent le droit de la République islamique à faire de l'enrichissement sur son propre sol ».

TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION

« Soyez certains que nous ne reculerons pas d'un iota sur nos droits légitimes en matière nucléaire », avait martelé à la mi-décembre le président iranien, Mahmoud Ahmadinejad.

Mercredi, M. Vaidi a précisé que « dans tous les cas, la proposition russe n'impliquera rien au-delà du TNP (Traité de non-prolifération nucléaire) et ne peut priver l'Iran de ses droits ».

Téhéran estime avoir droit, en tant que signataire du TNP, à la maîtrise de tout le cycle de production du combustible nucléaire, dont l'enrichissement qui permet aussi de produire le ma-

tériau fissile indispensable à la bombe atomique.

C'est pourquoi les Européens de l'UE-3 (Allemagne, France, Grande-Bretagne), qui ont renoué le dialogue avec l'Iran sur son programme nucléaire le 21 décembre, pressent Téhéran d'accepter la solution russe. Elle est seule à même de garantir à leurs yeux que les Iraniens ne détournent pas le procédé d'enrichissement d'uranium à des fins militaires.

Elle permet aussi accessoirement de faire entrer la Russie de plain-pied dans le jeu des négociations avec Téhéran.

« Le véritable enjeu diplomatique en ce moment est de nous rallier les Russes pour que nous puissions déferer ce dossier devant le Conseil de sécurité », confiait à Vienne un diplomate de l'UE-3 à la veille de la reprise des discussions avec l'Iran.

Car si l'Iran venait à rejeter la proposition russe, Moscou aurait plus de mal à résister aux pressions des Américains notamment pour renvoyer le dossier iranien devant l'ONU.

L'envoi d'un adjoint de M. Ivanov, selon la source iranienne proche des négociations, doit permettre « d'éclaircir un certain nombre de problèmes et d'ambiguïtés dans la proposition russe ».

L'Europe goûte au vrai froid

PARIS (AFP) — Un froid intense s'est installé hier en Europe et a fait un second mort en 24 heures, en France, a imposé la fermeture temporaire des aéroports de Prague et de Florence et désorganisé les transports dans plusieurs pays.

Aide accrue aux sans-abri, déneigement, équipements spéciaux, la mobilisation a permis en partie de limiter les dégâts après la pagaille provoquée la veille par la neige et le verglas en Europe de l'Ouest.

Cela n'a pas empêché une femme de 52 ans de mourir de froid en France, un des pays les plus touchés. La victime, malade et pauvre, a été découverte dans son jardinier du Mans, dans l'Ouest, a déclaré la police.

Un premier mort avait été signalé mercredi, un sans-abri retrouvé dans sa voiture à Lyon.

Les conditions de circulation étaient meilleures que la veille, où des milliers de personnes restaient bloquées sur les routes. Le trafic restait toutefois difficile dans certaines régions de l'Ouest et du Nord. Des courses de chevaux ont été annulées dans l'ouest mais aussi le sud de la France.

Dans le nord de l'Italie, d'abondantes chutes de neige ont perturbé la circulation sur les autoroutes mercredi et dans la nuit, mais hier matin la situation était redevenue normale.

L'aéroport de Florence a été fermé hier pour dégager les pistes et les autorités ont demandé aux habitants de la capitale toscane de limiter leurs déplacements en voiture.

Le mauvais temps a provoqué des dizaines de millions de dollars de dégâts aux cultures, selon la confédération agricole.

La désorganisation était grande en Europe centrale et du Nord, pourtant habituée aux basses températures.

Plus de 50 vols ont été annulés sur l'aéroport de Prague fermé jusqu'à la mi-journée, où le trafic restait difficile après la réouverture.

Les chutes de neige perturbaient aussi le trafic routier et ferroviaire sur l'ensemble du territoire tchèque.

Dans le sud de la Suède, la neige et le vent ont privé quelque 3750 personnes d'électricité. Des trains ont aussi été annulés, alors que, plus au nord, la neige était attendue dans la région de Stockholm, dans la journée.

Au Danemark, une tempête de neige a ralenti le trafic ferroviaire et la police déconseille les déplacements en voiture dans l'Est.

Le trafic et les transports sont perturbés

En Finlande, où 16 personnes ont été blessées mercredi sur les routes verglacées, la situation devait s'aggraver en raison d'abondantes chutes de neige prévues hier et aujourd'hui.

En Pologne, de fortes neiges ont continué hier à perturber le trafic routier, notamment dans la région de Gdansk, au nord.

La circulation était également ralentie en Hongrie et autour de Vienne.

En Europe de l'Ouest, en revanche, l'organisation semblait payer même si les conditions météorologiques restent mauvaises.

Le Royaume-Uni, où des trains avaient été immobilisés mercredi, vit son mois de décembre le plus froid depuis 1996. Les températures ont plongé à -11°C celsius en Écosse et dans le nord-est de l'Angleterre.

En Allemagne, les abondantes chutes de neige n'ont pas provoqué le chaos annoncé sur les routes. Les trains circulaient normalement. Des vols, mais en nombre limité, ont été retardés dans les aéroports.

La neige a continué à tomber hier sur la Suisse. Les pneus d'hiver sont obligatoires mais n'ont pas évité une vingtaine de blessés sur des routes verglacées.

Des casernes ont été ouvertes en Belgique aux sans-abri, une initiative sans précédent dans le pays.

Aux Pays-Bas, également, les grandes villes ont accru leur capacité d'hébergement et augmenté les distributions de soupe chaude.



À l'aéroport de Dresde, en Allemagne, il a fallu dégeler les queues des avions avant le décollage.



À Florence, le froid fournit permet aux amoureux de se coller, de s'enlacer et de s'embrasser.

NOUVELLE ANNÉE FÉBRILEMENT ATTENDUE



Cette Japonaise a visiblement hâte de célébrer la nouvelle année si l'on en croit les lunettes fumées qu'elle exhibe fièrement.

Deux Palestiniens et un soldat de Tsahal tués dans un attentat suicide

TULKAREM, Cisjordanie (AFP) — Un officier israélien et deux civils palestiniens ont péri hier lorsqu'un kamikaze palestinien a actionné une charge à un barrage israélien en Cisjordanie.

Huit autres personnes ont été blessées : trois soldats israéliens, dont l'un est sérieusement atteint, et cinq passagers palestiniens d'un taxi.

Des responsables militaires israéliens ont accusé le mouvement radical Jihad islamique d'avoir commis l'attentat, alors que le vice-ministre de la Défense Zeev Boim pointait, dans une entrevue à la radio publique, un doigt accusateur en direction de la Syrie.

Le porte-parole de l'Autorité palestinienne, Nabil Abou Roudeina, a pour sa part condamné l'attentat, dans la mesure où il fournit l'occasion « à Israël de poursuivre son escalade » militaire.

Le kamikaze a actionné une ceinture d'explosifs qu'il cachait à un « barrage volant » de Tsah-

al, à l'entrée sud de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, selon un porte-parole militaire.

L'homme se trouvait avec d'autres passagers à bord d'un taxi que les militaires israéliens ont arrêté pour un contrôle d'identité.

« Les soldats ont demandé à l'un des passagers d'ouvrir son manteau et lorsqu'il l'a fait, une forte explosion s'est produite », a raconté Fadi Merhi, un témoin, qui se trouvait à bord d'une autre voiture arrêtée au barrage.

Selon le porte-parole militaire, « le terroriste avait pour objectif d'actionner sa charge dans un lieu public, plein de monde, lors de la fête (juive) de Hanoukka ».

L'armée avait été informée d'une tentative d'attentat suicide en Israël à partir de ce secteur.

La région de Tulkarem est un bastion du Jihad islamique, qui a revendiqué les cinq derniers attentats suicide palestiniens commis en Israël.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Un nouveau GMF à Rivière-du-Loup et à Cacouna

La popularité des groupes de médecine familiale surprend même les instigateurs de ce nouveau système

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Depuis quelques semaines, la région de Rivière-du-Loup compte deux groupes de médecine familiale (GMF). Le GMF du Grand-Portage, qui regroupe 18 médecins provenant de la clinique médicale Frontenac, de la clinique de Cacouna et du CLSC de Rivière-du-Loup, est déjà très populaire. Déjà, 6000 personnes s'y sont inscrites, alors que l'objectif est de 19000 en trois ans.

« Notre GMF est, pour l'instant, celui dont le taux d'inscription est le plus rapide au Québec. Nous traitons beaucoup de patients et je crois que les gens ont compris l'importance de s'inscrire », dit le responsable, le Dr Yvan Lévesque.

L'organisation compte cinq points de service, à la clinique de la rue Frontenac et au CLSC de Rivière-du-Loup, à Cacouna ainsi qu'à Saint-Éphémère et à L'Isle-Verte.

« Les personnes qui s'inscrivent profitent de nombreux avantages, dont un suivi plus étroit par le médecin et l'infirmière en lien avec le CLSC et les autres services de santé, poursuit M. Lévesque. Il y a toujours deux médecins de garde 24 h sur 24, sept jours par semaine. Le client qui a consulté la ligne Info-Santé et dont le cas peut nécessiter une consultation médicale pourra voir un médecin rapidement. »

Ce GMF offre des services de consultation sans rendez-vous, que vous soyez inscrits ou pas, du lundi au jeudi entre 13 h et 16 h à la clinique Frontenac. « Les heures sont élargies. Les gens peuvent consulter le vendredi soir au CLSC et les samedi et dimanche en matinée, ce qui n'existait pas auparavant à Rivière-du-Loup », explique le Dr Lévesque.

Chaque GMF bénéficie d'un octroi

gouvernemental annuel de 250 000 \$. Selon le directeur général du Centre de santé et des services sociaux de Rivière-du-Loup, M. Raymond April, les GMF ont une grande importance.

« Un premier GMF était déjà accessible à Rivière-du-Loup. En quelques mois, nous avons noté une diminution de 11 % des visites à l'urgence de l'hôpital. Je suis certain que les GMF, de concert avec le service de triage qui s'effectue à l'urgence, y sont pour beaucoup. Ceux-ci constituent une belle complémentarité aux services existants », dit-il.

DIFFICILE AU TÉMISCOUATA

Par contre, l'implantation d'un GMF sur le territoire du Témiscouata cause des maux de tête. C'est un problème d'immobilisation qui est identifié.

« Tous les locaux visités sont trop petits. On ne peut ajouter un médecin de plus dans les locaux existants, à moins de le mettre dans la garde-robe. Un dossier a été remis aux instances gouvernementales, mais nous devons compter au minimum 18 mois avant qu'il soit analysé et que des recommandations soient faites », explique le Dr Jacques Levasseur, directeur des Affaires médicales à l'Agence de développement du réseau de la santé et des services sociaux.



Le Centre sera situé dans l'ancien bâtiment administratif de Mines Gaspé. À l'arrière-plan, des éoliennes de 3Ci

CENTRE DE RECHERCHE SUR LES ÉOLIENNES EN MILIEU NORDIQUE

Un projet plus modeste naîtra au printemps

HENRI MICHAUD
Collaboration spéciale

■ MATANE — Le projet de Centre de recherche sur les éoliennes en milieu nordique verra le jour au printemps, à Murdochville.

« Les ouvriers seront sur place dans quelques semaines, précise Jean Desrosiers, directeur général du Technocentre éolien de la Gaspésie. Une firme d'ingénieurs dressera les plans du Centre et les travaux devraient être terminés en mars ou en avril. »

Sept ou huit emplois seront créés dans l'ancien bâtiment administratif de Noranda, à Murdochville. « Mais

nous prévoyons grandir assez rapidement et créer de nouveaux postes », ajoute notre interlocuteur.

Le projet a toutefois subi une cure minceur. « Le Centre sera plus modeste que prévu, confirme M. Desrosiers. Nous prévoyons y investir quelque 6,6 millions \$. »

À l'origine, le projet était de 8 millions \$. « Nous avons déjà reçu 3 millions \$ du gouvernement fédéral et 300 000 \$ du gouvernement provincial. La contribution de Québec a été révisée à la baisse, à un peu plus de 1,1 million \$, mais nous adresserons des demandes à d'autres ministères. »

Les Centres locaux de développement de la région ont également été invités à contribuer à ce projet, à l'instar du Comité de relance et de la Ville de

Murdochville. Québec versera 200 000 \$ par année pour le fonctionnement du Centre.

Pour atteindre la nouvelle cible financière, le Technocentre a dû revoir le projet. « Nous avons abandonné l'idée d'acquiescer quelques équipements. Ces derniers seront acquis en marge de contrats qui nous seront confiés, en accord avec le client. »

Le Centre fournira alors l'expertise en échange de l'achat des équipements nécessaires.

Les experts du Centre étudieront des phénomènes comme le givre, le verglas et les effets d'un relief montagneux. Les conditions climatiques rigoureuses enregistrées dans ce secteur et la présence des parcs éoliens de 3Ci ont joué en faveur de Murdochville.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 400\$ PAR PERSONNE

DES MILLIERS DE FORFAITS SOLEIL À BAS PRIX!

LIQUIDATION d'Après-Noël 26 JU 31 DÉC SEULEMENT!

PUERTO PLATA		VARADERO		LA ROMANA		ST-MARTIN		CARTAGENA	
Fun Royale 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 849\$ LES 27 JAN. 10 ET 17 FÉV.	Playa Neco 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899\$ LES 27 JAN. 10 ET 17 FÉV.	Coralia Club Playa de Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1099\$ LES 26 JAN. 17 & FÉV.	Club Tuxpan 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1199\$ LES 5, 12 ET 19 FÉV.	Reina Cumayasa Beach 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1099\$ LES 30 MAR. 6 ET 13 AVR.	Hotel Flamboyant 1 SEMAINE, VOL ET HÔTEL 999\$ LES 29 JAN. 6 ET 11 FÉV.	Las Americas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999\$ LES 24 ET 31 JAN. 7 ET 14 FÉV.	Cartagena Plaza 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799\$ LES 1, 14, 21 ET 28 FÉV.	Victoria Golf & Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1049\$ LES 27 JAN. 3 ET 10 FÉV.	Confres Beach Club 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1149\$ LES 17 ET 24 FÉV.
Azzurro Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1049\$ LES 10 ET 17 MAR.	Vitalis Gardens Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1029\$ LES 11, 24 ET 31 MAR.	Coralia Centro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1149\$ LES 19 ET 26 FÉV.	Hotel Barlovento 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1179\$ LES 12, 19 ET 26 MAR.	Hanaca Coral by Hilton 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1399\$ LES 30 MAR. 6 ET 13 AVR.	Somesto Misha Beach 1 SEMAINE, VOL ET HÔTEL 1399\$ LES 11, 18 ET 25 FÉV.	Vol Seul ALLER-RETOUR 599\$ LES 20 JAN. 6, 11 ET 18 FÉV.	El Dorado 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 699\$ LES 24 ET 31 JAN. 7 ET 14 FÉV.	Playa Caleta Hotel 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1199\$ LES 12, 19 ET 26 MAR.	Mar del Sur 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899\$ LES 2 ET 9 AVR.
				Santana Beach Resort & Casino 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1199\$ LES 5, 12 ET 19 AVR.					

DU DÉPART ON EST LA VOIE À LA PLAGE

PAR DISPONIBLES CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES/ Découvrez en ligne tous les forfaits disponibles. Faites votre choix de destination et d'hôtel grâce à nos vidéos et photographies. Réservez en ligne pour les meilleurs prix!

GoTravelDirect.com

1.866.749.3344 Vol direct de Québec

GO TRAVEL DIRECT

La République Dominicaine

Aucun supplément de CARBURANT

Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50\$ par tranche de mille dollars en supplément.

Le milieu des Basques appuie le développement de l'Académie des langues de Trois-Pistoles

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Le milieu socioéconomique des Basques tient à son académie des langues, fruit des efforts du centre d'accueil, de développement et de formation en langues à Trois-Pistoles (CADFEL). En trois mois seulement, des engagements sur trois ans pour plus de 140 500 \$ ont été amassés pour soutenir le développement à long terme et la commercialisation de l'académie.

La municipalité de Trois-Pistoles versera une contribution de 40 000 \$ en 2006. Trois autres organisations du milieu ont consenti une participation financière échelonnée jusqu'en 2008.

La MRC des Basques investit 45 000 \$ par le biais du Pacte rural, le CLD de la MRC des Basques injecte 30 000 \$ grâce au programme de soutien aux entreprises d'économie sociale, et la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges contribue pour 25 500 \$.

Selon le directeur général du CADFEL, Michel Rioux, l'appui des instances socioéconomiques du milieu est remarquable et porteur d'un avenir prometteur pour l'Académie des langues. Il affirme que ce soutien confirme que les décideurs locaux et régionaux croient en cette institution qui véhicule l'image de Trois-Pistoles et de la région des Basques dans les trois Amériques.

« L'Académie des langues est jeune, mais déjà sur la bonne voie. Elle offre un produit international unique dans un créneau éducatif et touristique sous-exploité en région et qui se distingue dans un secteur en plein essor. Les organismes du milieu nous ont toujours appuyés financièrement et ils continuent à le faire en partageant notre vision de développement », dit-il.

Dans Les Basques, le secteur de l'apprentissage des langues engendre des retombées annuelles de plus de 2,25-millions \$. Le président a bon espoir que l'objectif ultime de 300 000 \$ d'appui sur trois ans sera atteint. « Les résultats obtenus alimentent notre enthousiasme. Nous avons sollicité des institutions et des corporations régionales et nationales pour nous aider à doter l'Académie des langues de structures de gestion et d'installations autonomes, viables et rentables à long terme. »

L'Académie des langues de Trois-Pistoles est associée à l'Université du Québec à Rimouski depuis sa création à l'automne 2004. Le CADFEL est un organisme à but non lucratif qui offre des cours de langues anglaise et française, des séjours d'apprentissage de l'anglais sous forme de camp de vacances, ainsi que des formations personnalisées aux besoins des entreprises.

« L'Académie est jeune, mais sur la bonne voie »

ÉDITORIAL

Responsabilité entachée



Jean-Marc Salvé

JMSalve@lesoleil.com

La GRC se devait d'ouvrir une enquête criminelle pour faire la lumière sur les allégations de fuites d'information au ministère canadien des Finances. Les faits sont sérieux. Le fort volume d'achats de certains titres boursiers le 23 novembre — juste avant que Ralph Goodale annonce le maintien des privilèges des fiducies de revenu — laisse croire à un délit d'initié. C'est un crime grave.

Qui a profité de ces renseignements privilégiés? Quels sont les investisseurs qui se sont enrichis indûment? À combien s'élève le pactole qu'ils ont empoché? Ont-ils engrangé parce qu'ils ont su anticiper la décision du gouvernement ou parce que quelqu'un de bien placé en a soufflé les grandes lignes à l'oreille d'un ou de plusieurs joueurs institutionnels de Bay Street? Est-ce un fonctionnaire à l'intérieur de l'immense ministère des Finances ou un proche collaborateur du ministre Goodale?

Il y a plusieurs questions pour la section des crimes économiques de la GRC dans cet éventail, mais pas seulement pour elle. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario doit également fouiller dans tous les recoins de cette affaire. Ensemble, elles ne doivent rien ménager pour débusquer les éventuels fraudeurs.

Pour l'heure, et dans le contexte actuel, la question de la démission de Ralph Goodale, qui n'est pas directement visé par l'enquête policière, est prématurée. D'autant que les Canadiens décideront de l'avenir du ministre des Finances et des libéraux fédéraux le 23 janvier.

D'un point de vue légal, c'est la GRC qui déterminera s'il y a eu délit d'initié et qui en est coupable — si elle parvient au bout de son enquête, qui sera longue et ardue.

Pour l'instant, ce que l'on peut dire sans se tromper, c'est que ce dossier a été marqué par un épouvantable et coûteux cafouillage. Le ministre Ralph Goodale et le premier ministre, Paul Martin, ont commis plusieurs faux pas.

Petit retour en arrière: le 19 septembre, Ralph Goodale annonce une période de consultation devant durer jusqu'au 31 décembre pour évaluer l'opportunité de modifier l'avantage fiscal dont jouissent les fiducies de revenu par rapport aux sociétés par actions. Cette forme d'organisation met, pour ainsi dire, les entreprises à l'abri des impôts.

Le 13 novembre, le ministre met fin prématurément aux consultations. Pourquoi? Parce que le déclenchement des élections est imminent. Le grand argentier de l'État canadien en profite pour se déguiser en père Noël. Du pur électoralisme.

Pour réduire l'avantage des fiducies de revenu, il ne choisit finalement pas d'imposer davantage ceux qui en détiennent des parts. Il décide plutôt de réduire les impôts sur les dividendes que procurent les sociétés par actions. Il fait plaisir à tout le monde, jouant à sa façon la carte électorale.

Dans toute cette saga, les gagnants auront été des investisseurs institutionnels et les perdants, des petits épargnants. Plusieurs ont vendu les parts qu'ils détenaient dans des fiducies, convaincus que le ministre les rendrait moins attrayantes. Voilà pourquoi la responsabilité politique de Ralph Goodale et de Paul Martin (à qui le ministre se réfère constamment) est non seulement engagée, elle est entachée.

L'enquête de la GRC est une tulle dont les libéraux fédéraux se seraient bien passés en campagne électorale. Les voilà encore une fois obligés de demander aux électeurs d'attendre les conclusions d'une enquête. Après les commandites, c'est une situation difficile.

COMMENTAIRES

Le zoo, un patrimoine précieux

Richard Fiset, Ph.D.

Président de l'Association des archéologues du Québec

(À Michel Després, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale)

Monsieur le ministre, à la suite de la fermeture annoncée du zoo de Québec, nombreux sont ceux qui considèrent qu'aucun argument économique ne devrait autoriser la fermeture du zoo, un patrimoine collectif à préserver. L'Association des archéologues du Québec désire ajouter sa voix à ceux qui estiment que cette décision devrait être reconsidérée.

«Le zoo est une institution née à la suite de la crise économique, au début des années 30: "Les temps sont durs!" me dit mon hôte, tout soucieux. Les revenus sont en baisse; l'abolition de la prohibition aux États-Unis sera loin de nous aider. Il faut chercher ailleurs de nouvelles sources de prospérité. Mais où?»

«M. Richard parlait en ce moment comme une institution; j'en étais tout déconcerté. Blaguant, je lui répondis: "Pourquoi ne pas chercher des trésors cachés?" C'est ce qu'on faisait autrefois. Il y en avait aux alentours de Québec, dans Portneuf, à Lorette, aux Quarante-Arpents...»

«Il continua en style ministériel: "Le tourisme, voilà notre affaire! Ce qui m'amène à vous parler de notre nouveau jardin zoologique, à Charlesbourg..."»

Marius Barbeau commence ainsi sa visite du Jardin zoologique de Charlesbourg au début des années 30 et dont il publia le récit en 1935 sous le titre de la *Tournée-du-Moulin (Au cœur du Québec)*. Cet article de Barbeau consacrait déjà le zoo comme un intérêt majeur pour la société.

Fermer le zoo, c'est mettre fin à une histoire qui s'étale sur plusieurs décennies. Né des suites de la crise économique de 1929, le chantier du Jardin zoologique avait une grande ambition: devenir l'un des plus remarquables du genre. Les objectifs étaient nombreux: on souhaitait y conserver les animaux d'ici et d'ailleurs, recréer un vil-

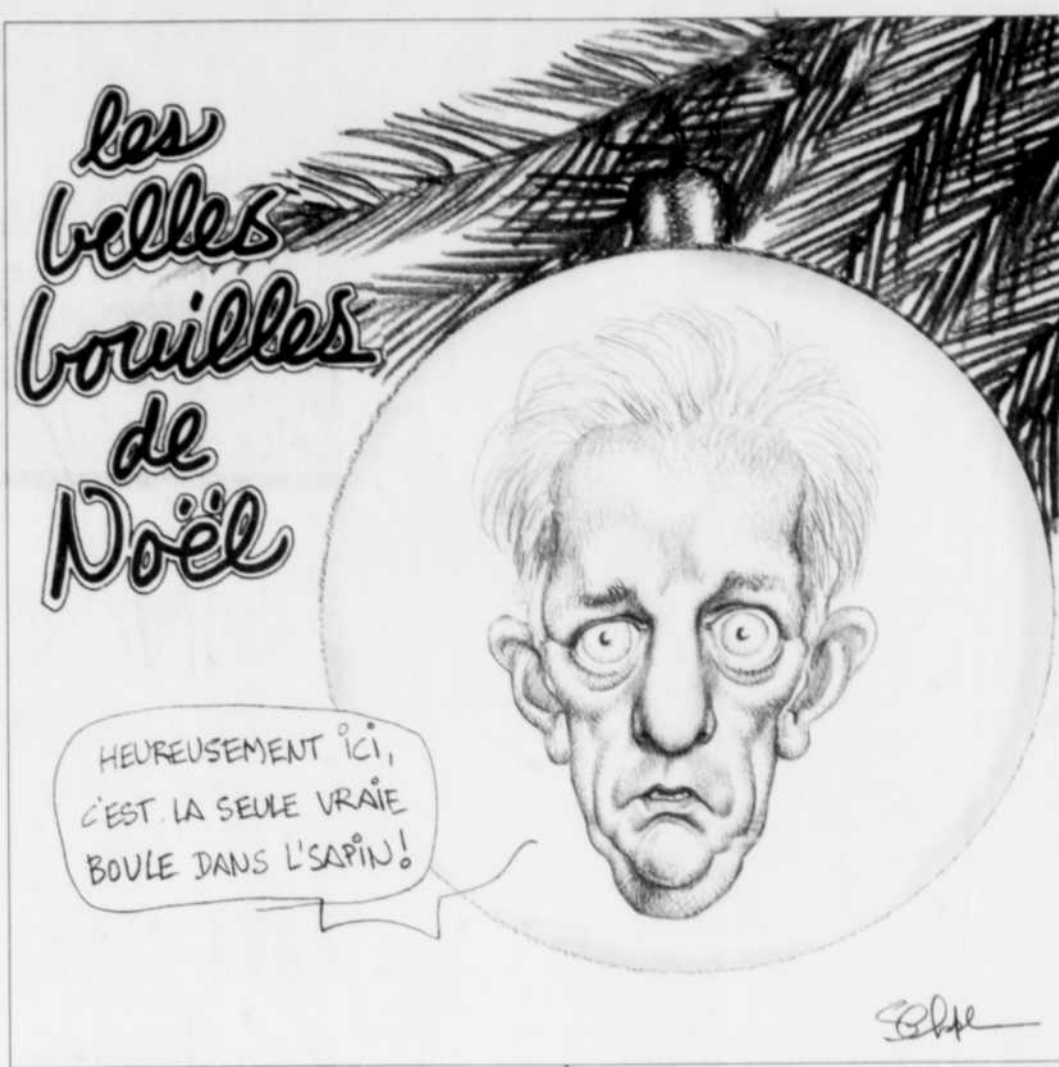
lage s'inspirant de l'architecture ancienne du Québec, regrouper des artisans et des métiers d'arts en une sorte de musée vivant, et y vendre leur production. Ses fonctions de conservation et d'éducation à la faune émerveillèrent plusieurs générations de Québécois.

Si le zoo est né d'un plan de redressement économique, sa mort semble maintenant liée bêtement à des arguments économiques d'ordre inverse. Tous les efforts n'ont pas été faits. La position privilégiée du zoo dans la capitale nationale est susceptible d'en refaire un attrait majeur jouant un rôle éducatif et ludique en même temps qu'un attrait touristique. Le zoo devrait être protégé comme un bien patrimonial, un symbole qu'on pourrait sauver en retournant à son inspiration initiale, tout en conservant les acquis.

En outre, la mission du zoo se prête bien à la protection des ressources archéologiques qui s'y trouvent, car le secteur englobe des sites de moulins dont les plus anciens remontent au XVIII^e siècle. Ces éléments patrimoniaux font d'ailleurs l'objet d'une étude de classement au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

La fin du zoo pourrait signifier la mise en danger des sites archéologiques qui ont continuellement fait l'objet de fouilles depuis le début des années 80. On y a retrouvé au moins cinq des sept moulins qui profitaient à l'époque du pouvoir hydraulique de la rivière Du Berger. La fermeture du zoo sonnerait probablement aussi le glas de toute initiative de mise en valeur, car on peut penser que d'ici quelques années les terrains où ils ont été érigés seront convoités à des fins de développement, comme c'est le cas actuellement tout autour du zoo.

Nous considérons que la pression économique, bien qu'importante, ne doit pas être le seul moteur de la société québécoise et à plus forte raison dans une ville du patrimoine mondial. Sa culture, son éducation et sa mémoire participent aussi à son identité. Nous pensons donc qu'il faut sauver le zoo, en entier.



LA PRESSE, SERGE CHAPLEAU

TÉMOIGNAGE

Souvenir impérissable d'un certain Noël

Gervais Soucy

L'auteur habite Neuville.

Dans ce petit village de l'arrière-pays, il était coutume que les mères aillent à la messe le matin du 25 décembre avec les plus jeunes enfants, les pères y étant allés à minuit avec les plus vieux. Pour s'y rendre, nous devions parcourir sept kilomètres de routes damées de neige favorisant ainsi des courses effrénées de chevaux.

Le 25 décembre 1948 devait me marquer à jamais. Mon père, l'automne précédent, avait acheté d'un maquignon franco-américain une belle petite jument à la crinière dorée qu'il nommait Doll. Nous l'avons tous aimée dès le premier instant.

Donc, ce matin-là, après la messe, ma mère s'empresse de m'emmitoufler dans la peau de cariole pour le retour à la maison. Elle jette un coup d'œil rapide aux alentours et me glisse à l'oreille: «Nous partons les derniers, mais tiens-toi bien!» Un petit vent de connivence et de fierté m'envahit.

Dès la première courbe, nous dépassons facilement M^{me} Lorenza avec son vieux pignon. Nous approchons rapidement de M^{me} Jeannette avec son Prince, que nous doublons dans un grand nuage de flocons de neige. Nous fonçons à vive allure et les carioles s'alignent à l'arrière. L'équipage de tête est en vue. Ma mère lâche les cordons, Doll s'envole littéralement. Nous approchons dangereusement de M^{me} Simone, la chipie, qui ne cède pas un pouce de

route. En deux fois, Doll, de ses puissants naseaux, vient givrer les poils du chapeau de notre dernière adversaire. Dans un troisième assaut, M^{me} Simone se retourne et de ce fait tire sur le cordeau de droite qui déplace son Black, et notre jument, comme l'éclair, s'engouffre dans la mince ouverture. Éberluée, elle nous regarde la doubler sans qu'elle puisse ramener son étalon sur le centre de la route.

Ma mère sourit et me lance un clin d'œil complice et vainqueur. La voie est libre. Nous apparaissons les premiers sur le haut de la côte toutes clochettes dehors, où les «hommes» sur les galeries attendent les équipages, sachant qu'un enjeu important se joue toujours au retour de cette messe.

Nous rentrons vainqueurs. Debout dans la cariole, je crie de joie. Ma mère au pas-

sage salue les «bonshommes», blessés dans leur orgueil de vieux maquignons.

Mon père inquiet de voir sa belle jument tout en nage, avec de la «broue» sous le harnais, admire néanmoins ma mère avec un gros brin de fierté dans le regard.

Ma mère, du haut de ses cinq pieds, avec panache, descend de la cariole, ne daignant même pas regarder l'équipage de la «chipie» qui passe enfin devant la maison.

Nous entrons, la dinde de Noël, les beignes, les pâtés à la viande et les cadeaux nous attendent. Toute la maison est illuminée, mais surtout de la petite lueur dans le regard que ma mère a gardée tout au long de la journée.

Je la soupçonne d'y repenser encore aujourd'hui, à l'aube de ses 90 ans, le 25 décembre vers les 11 h... avec une petite lueur au fond des yeux...



Détail de l'œuvre d'Edmond-J. Massicotte «Le Retour de la messe de minuit», 1919

Te reconnais-tu?

Pierre Dubé

L'auteur habite Vancouver.

À toi. Oui, oui, à toi, celui qui se dit ouvert sur le monde, celui qui se targue d'avoir une ouverture d'esprit que peu de peuples ont, celui qui se prétend contre toute forme de racisme, qui se vante d'avoir voyagé, ne serait-ce que virtuellement. Oui, toi l'ouvrier, toi l'enseignant de chimie au secondaire, toi le pilote d'avion, mais surtout toi, le jeune intellectuel à la boucle dorée qui se trouva sur mon chemin à quelques jours de Noël, dans ce petit bistro sympathique et accueillant de la rue Saint-Jean. J'adore le quartier Saint-Jean-Baptiste pour la diversité des gens qui l'habitent et le fréquentent.

Tu te reconnais? Probablement pas encore, il faut convenir que tu ne sembles pas dans tous tes états. Laisse-moi te rafraîchir la mémoire. J'étais assis à une table, tout près de la tienne et de celle de tes amis. Tu chantaies tes cantiques de Noël et tes *reels* patriotiques si fort que tout le bar fut obligé, pendant 10 minutes, de s'arrêter de respirer. Oui, oui, toi le Québécois enraciné jusqu'à la moelle, mais ouvert d'esprit.

J'étais donc assis avec mes amis à discuter de tout et de rien. Tu te rappelles? J'étais avec cette jolie fille aux cheveux orange, aux yeux verts comme l'océan et à la peau aussi claire que la tienne ou la mienne. C'est ma blonde. Celle-là même que tu n'as cessé, pendant toute une soirée, d'insulter avec ton attitude raciste. Pas parce qu'elle est noire, asiatique ou amérindienne. Non. Sa seule malchance, ce soir-là, c'est d'avoir été une Canadienne anglaise dans ta mer bleue d'indignité.

Quand elle m'en a fait part, je n'ai d'abord pas cru que toi, avec l'instruction que tu sembles pourtant avoir, pouvais être aussi injurieux pour une question de langue. Et si elle avait parlé allemand? espagnol? tchèque? Tu sais la réponse. Tu n'en aurais pas fait de cas. Or,

le malheur, c'est qu'on t'a appris, depuis que tu es tout jeune, qu'il y a un tas de raisons pour haïr les Anglais. Et elles se perdent tant et tant dans la nuit des temps que pour toi c'est devenu un réflexe, une sorte de mission du vaillant combattant patriotique qui croit qu'il gagnera son pays par la haine de son voisin. Arrête-toi un peu et demande-toi: «Mmm... Pourquoi hais-je les Anglais?»

Tu vois, ce qu'il y a de drôle dans tout ça, c'est que je suis moi-même souverainiste convaincu, et que je souhaite un jour voir le Québec accéder à ce statut de nation autonome. Or, quand moi je t'ai entendu pour la première fois, vers la fin de cette agréable soirée, insulter ma Canadienne, et que je me suis levé et suis allé te demander quel était le problème avec le fait qu'elle parle anglais, ma fibre nationaliste en a pris un coup. Bien entendu, tu as prétendu, tel un pleutre, dans un langage aussi souillé que toute la bière que tu as dû ingurgiter ce soir-là, que je n'avais pas rapport. Tu t'es retiré bêtement du «combat» que tu avais jusqu'alors mené contre la «menace» anglaise en me laissant voir que j'étais le problème. Bravo. C'est une attitude de gagnant. Tout le monde aimerait t'avoir dans son équipe, crois-moi.

Et quand un de tes amis a dit à ma copine que «It was just a joke», c'était comme si vous aviez étalé d'un coup, sur votre table remplie de verres aussi vides que ceux qui les ont bus, toute l'ignorance que vous ignorez détenir.

Donc, à toi, je te souhaite quand même une bonne année 2006, que tu sois jeune intellectuel, ouvrier, professeur de chimie ou pilote d'avion. Je souhaite vivement que ton intolérance ne soit pas une nuisance à la cause que tu sembles défendre âprement. À toi, je souhaite que tu sois aussi ouvert sur le monde que tu prétends l'être et que de ta bouche sortent des fleurs aux pétales multicolores plutôt que des fleurs de lys empoisonnées.

OBSERVATEURS
INTERNATIONAUXL'Ukraine
n'en aurait
plus besoin,
selon un
ancien envoyé
canadien

LOUISE LEMIEUX

Llemieux@lesoleil.com

Pour les prochaines élections, les Ukrainiens n'auront pas besoin de la présence d'observateurs internationaux. « Ce que les Ukrainiens ont acquis l'an dernier est là pour rester », croit François Émond.

L'an dernier, à cette même date, M. Émond était à Sébastopol, en Ukraine. Il faisait partie de l'équipe d'observateurs canadiens envoyés là-bas pour s'assurer du processus électoral démocratique.

Le Canada y avait dépêché le plus gros contingent d'observateurs dans l'ancienne république: 467 Canadiens s'y étaient rendus, plutôt que l'habituel contingent de 60 personnes. « Il y a une grosse communauté ukrainienne dans l'Ouest canadien et à Toronto », dit M. Émond pour expliquer l'enthousiasme du Canada.

Qui dit Ukraine pense immédiatement « révolution orange ». En novembre 2004, des dizaines de milliers d'Ukrainiens avaient manifesté durant plusieurs semaines à Kiev, pour protester contre l'élection frauduleuse du candidat prorusse, contre la corruption dans le pays et pour les droits démocratiques. La couleur fétiche de ces manifestations était l'orange. La Cour suprême ukrainienne avait annulé l'élection du candidat russophile et ordonné une autre élection. Cette élection a eu lieu le 26 décembre et a été suivie par plusieurs observateurs étrangers, dont les 467 Canadiens.

Finalement, le candidat « orange » Victor Iouchtchenko l'a emporté sur le candidat « bleu » prorusse Victor Ianoukouchitch.

Sébastopol, où il était basé, était un fief « bleu », se rappelle François Émond. « Mais les Ukrainiens à Sébastopol voulaient tellement que les élections se passent bien. Ils ne voulaient plus passer pour des morons. »

Bien sûr, une première élection démocratique ne suffit pas pour rétablir la démocratie et éliminer la corruption. « Ça prendra une autre génération, mais pour le processus électoral, c'est gagné. L'élection en Ukraine a aussi influencé les élections dans les républiques environnantes », estime M. Émond.

Quelques mois après son élection, le gouvernement de l'orangiste Iouchtchenko a été ébranlé par un scandale de corruption. La première ministre, la belle Ioulia Timochenko, a été congédiée. Ces événements ont désillusionné les Ukrainiens. Par contre, sur le plan extérieur, l'Ukraine réussit à se rapprocher économiquement et politiquement de l'Union européenne.

Sur le plan intérieur, le gouvernement a entamé une réforme du processus judiciaire qui favorisera l'accessibilité aux tribunaux, permettra aux médias d'assister aux séances et mettra un frein à la corruption.

EXPÉRIENCE IMPORTANTE

Les élections en Ukraine ont permis à François Émond de vivre une expérience inoubliable et lui ont donné le goût de continuer ce genre de travail.

« Je voudrais être observateur à long terme. Me rendre dans le pays avant l'élection pour la préparer. Ce sera ma deuxième carrière », dit l'agent de recherche au ministère de la Santé et des Services sociaux.

En ce moment, François Émond travaille à Ottawa, pour les élections du 23 janvier, en congé différé de son travail à Québec.

« Ma hantise, c'est que le taux de participation à l'élection soit en deçà de 60 %. À la dernière élection fédérale, seulement 61 % des Canadiens ont voté. Normalement, le fait que le gouvernement actuel soit minoritaire devrait attiser l'électorat. Mais il semble que non. On commence drôlement à ressembler aux États-Unis », déplore François Émond.



L'an dernier, à cette même date, François Émond était à Sébastopol, en Ukraine. Il faisait partie de l'équipe d'observateurs canadiens envoyés là-bas pour s'assurer du processus électoral démocratique.

LA PAGE WEB À UN MILLION \$



Un homme a eu l'idée de convertir sa page Web (www.milliondollarhomepage.com) en un tableau d'affichage d'un million de pixels, qu'il vend 1 \$ chacun à tous ceux qui souhaitent y voir apparaître leur logo.

ASSASSINAT D'UNE ALBERTAINE

La GRC reconnaît son erreur

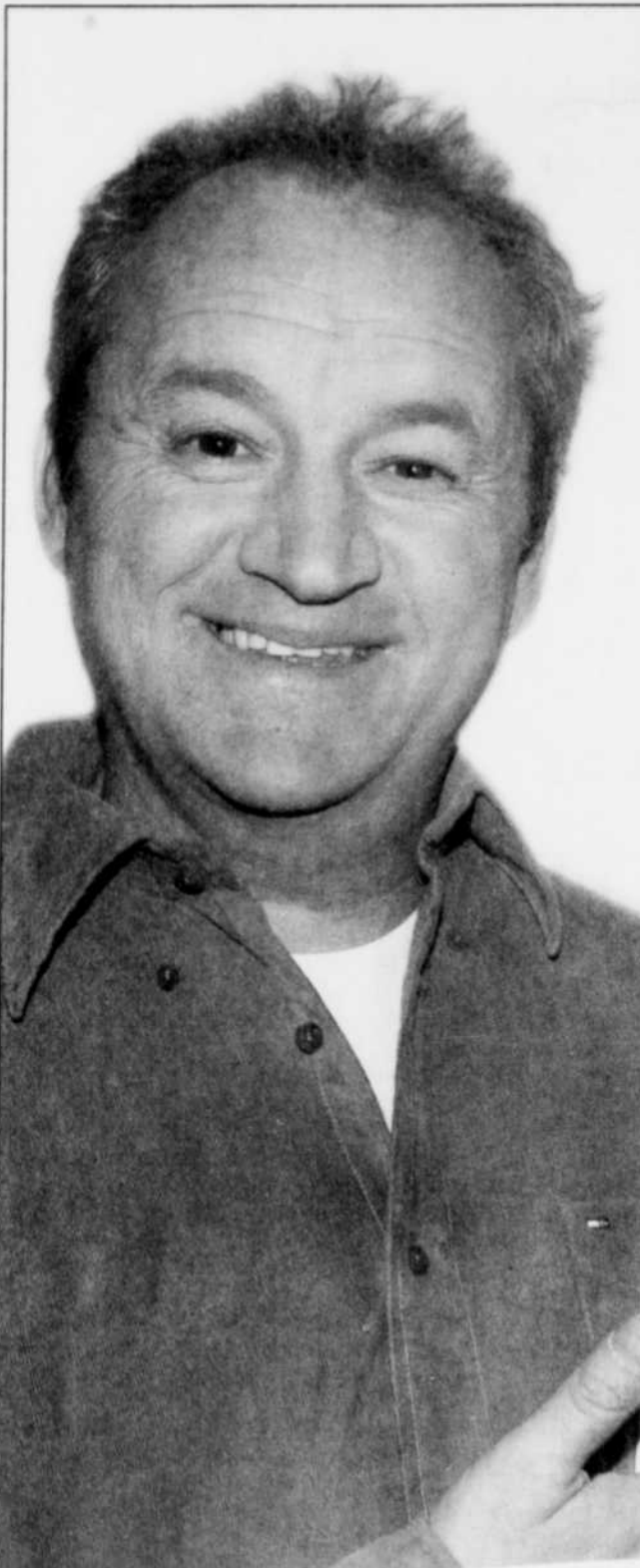
EDMONTON (PC) — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a reconnu hier qu'elle avait commis une erreur en ne répondant pas à l'appel 9-1-1 d'une femme qui a ensuite été assassinée dans sa résidence du nord-ouest de l'Alberta.

Brenda Moreside, âgée de 44 ans, avait appelé à l'aide le 13 février dernier. Selon une note de service de la GRC qui a fait l'objet d'une fuite, elle a appelé pour signaler que son conjoint de fait était ivre et tentait d'entrer dans la maison par effraction, mais on lui a dit que la police ne se présenterait pas parce que l'homme ne pouvait

être arrêté pour avoir tenté d'entrer dans sa propre résidence.

Le corps de M^{me} Moreside a été trouvé dans la résidence de High Prairie, à environ 365 km au nord-ouest d'Edmonton, le 25 février — 12 jours après qu'elle eut été poignardée à mort.

Le commissaire Marty Cheliak a expliqué que la raison pour laquelle la GRC n'a délégué personne pour vérifier la plainte de M^{me} Moreside fait présentement l'objet d'une révision à l'interne. Cette révision permettra aussi de déterminer si un employé du détachement devrait faire l'objet de sanctions.



Nous payons les 2 taxes

sur TOUT en magasin

30 | 31

Le Grand décompte

2

derniers jours

**HORAIRE
DES FÊTES**

vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche et lundi : Fermé

**BONNE
ANNÉE !**

TANGUAY

Livraison et service **GRATUITS** à la grandeur de la province

PLACE LAURIER ÉLECTRONIQUE • INFORMATIQUE 2700, boul. Laurier, Entrée 3 (418) 650-0111 • 1-877-506-0111	LES SAULES 4875, boul. de l'Ornière (418) 871-4411 1 800 563-4411	BEAUPORT 777, rue Clémenceau (418) 666-4411 1 800 563-6282	LÉVIS 5720, boul. Étienne-DuLac (angle Kennedy) (418) 833-4511 1 800 563-4511	SAINT-GEORGES DE BEAUCE 885, boul. Lacroix (418) 226-4411 1 877 295-4411
RIVIÈRE-DU-LOUP 245, Hôtel-de-Ville (418) 967-4711 1 800 510-4711	RIMOUSKI 375, montée Industrielle-et-Commerciale (418) 725-4411 1 800 463-4411	TROIS-RIVIÈRES 2200, boul. des Récollets (819) 373-1111 1 800 465-2200	CHICOUTIMI 1990, boul. Talbot (418) 696-4411 1 800 363-4711	

* Nous payons l'équivalent des deux taxes de vente (TPS et TVQ) sur toute la marchandise en magasin, sans exception. CARTE DE CRÉDIT ACCEPTÉES. PAYABLE AU COMPTANT. Détails en magasin. La promotion se termine le 31 décembre à 17 heures.